

ABONNEMENTS :

Table with subscription rates for Canada and other regions, including daily and weekly editions.

Directeur : HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et Administration : 71a RUE SA... TÉLÉPHONES : ADMINISTRATI... RÉDACTION : ...

FAIS CE QUE DOIS !

LE SALUT DE L'EMPIRE EST AJOURNÉ

M. Borden ira-t-il à Châteauguay ?

Les dépêches d'Angleterre annonçaient, hier, une nouvelle d'importance capitale pour le Canada et l'Empire. Elle devrait apporter à la campagne électorale de Châteauguay un élément nouveau d'un intérêt infiniement supérieur aux disputes triviales qui se poursuivent dans ce malheureux comté.

Cette nouvelle, c'est que la conférence impériale, dont toute la presse de l'Empire annonçait, il y a quelques jours, la convocation prochaine (1), est ajournée indéfiniment, de par la volonté suprême du premier ministre. M. Asquith trouve, paraît-il, que le Home Rule et la réforme parlementaire en Angleterre lui donnent assez de soucis pour l'instant et qu'il est beaucoup plus urgent de résoudre ces problèmes épineux de la politique anglaise que de permettre à M. Borden et aux autres jobards des colonies de "sauver l'Empire" malgré les gouvernants de l'Empire.

Nous ne songeons nullement, qu'on en soit certain, à nous formaliser de la lesse façon dont les hommes d'Etat anglais disposent de nos sauveurs d'Empire et les font à leur gré se lever, s'asseoir ou se mettre à genoux, courir à Londres ou rester à Ottawa. A force de se faire traîner en enfants d'école, nos politiciens finiront peut-être par se fatiguer du jeu et par rester chez eux. Chez les politiciens, la fierté ne descend pas du cerveau au cœur, de l'intelligence à la volonté; elle remonte de "l'autre bout", pourvu qu'elle soit aidée, dans son mouvement ascensionnel, par quelques coups de pied bien appliqués. Les taloches de l'Amiral ont fait merveille avec les libéraux; espérons que les camouflets de M. Asquith et de M. Harcourt produiront un effet non moins salutaire sur les torys.

Le dédain avec lequel le gouvernement anglais renvoie aux calendes grecques—ou à la conférence de 1915—la considération du "péril urgent" de l'Empire, n'est pas fait non plus pour nous déplaire. Cette décision apporte une force nouvelle aux arguments que nous n'avons cessé d'opposer aux prétextes invoqués par M. Borden pour soustraire sa politique navale au jugement du peuple et pour étayer sa fallacieuse distinction entre une "mesure d'urgence" et une "politique permanente". Elle complète le dossier infamant des transfuges qui dénoncent la politique de M. Borden, alors que le plaidoyer d'urgence avait quelque couleur de plausibilité, et qui l'approuvent aujourd'hui, quand les autorités impériales se chargent de démontrer, de la façon la plus péremptoire, que le "péril allemand" est beaucoup moins grave à leurs yeux que le "péril irlandais" ou la "menace sociale" en Angleterre.

La décision du gouvernement britannique nous agréait enfin pour un autre motif. Nous n'avons cessé d'affirmer que la manière la plus sûre et la plus efficace d'assurer l'unité de l'Empire, dont les trois-quarts de nos politiciens semblent se soucier beaucoup plus que du bien-être du Canada, c'est de laisser les Anglais gouverner l'Angleterre, les Australiens administrer l'Australie, et de nous occuper, nous, du Canada. Que chaque peuple de l'Empire se mêle de ce qui le regarde, avons-nous répété sous cent formules différentes, et l'Empire ne s'en portera que mieux.

Comment ne saurions-nous pas gré à M. Asquith et à ses collègues d'appliquer aujourd'hui, dans toute son intégrité et non sans une pointe de salutaire égoïsme, la doctrine que nous n'avons cessé de prêcher? Ils considèrent avec raison que leur premier devoir est d'écarteler toute préoccupation extérieure et d'envoyer promener les gouvernants des colonies afin d'accorder toute leur attention aux questions qui n'intéressent que le peuple du Royaume-Uni.

M. Borden et ses collègues, — et aussi M. Laurier et ses acolytes, — comprendront-ils enfin la leçon? Cesseront-ils de faire parade d'un "loyalisme" ridicule et de rivaliser dans la course au prix de vertu impériale?

Ecarteront-ils la discussion oiseuse et irritante de problèmes impériaux dont les données et la solution échappent entièrement à l'action du peuple canadien, privé par le parlement britannique de toute initiative dans la conduite des affaires de l'Empire, pour se mettre résolument et exclusivement à la tâche qui leur incombe : s'occuper des choses du Canada, dans l'intérêt du peuple canadien et pour la grandeur morale et matérielle de la patrie canadienne?

Voilà des considérations qui devraient offrir aux électeurs de Châteauguay autant d'intérêt que le poteau planté par M. Fisher à la barrière de son parc pour en défendre l'accès aux chemineaux et aux curieux encombrants.

Si M. Borden a le moindre souci de sa dignité et du respect qu'il doit au peuple qu'il gouverne, il ne tardera pas à venir justifier le témoignage de confiance qu'il réclame des électeurs en leur faisant part de ses intentions et de ses projets.

Que Jim Morris soit un bon garçon et paie fidèlement ses dettes, tant mieux; qu'habitait à Howick ou à Saint-Jean-Chrysostome, il nous en va de Châteauguay, c'est fort probable. Mais le parlement du Canada n'est pas un conseil municipal et Jim Morris, s'il y va siéger, aura autre chose à faire qu'à discuter des procès-verbaux de cours d'eau et de routes de montagne. Il y sera non seulement le représentant des électeurs de Châteauguay mais l'un des deux cent et quelques députés du peuple canadien. Il sera appelé à voter sur toutes les questions d'intérêt national dont le parlement sera saisi. Candidat d'un parti, ou avec l'argent de ce parti et l'appui de ses chefs, il sera un député de parti. Ses fugitives déclarations d'indépendance, — qui sont, du reste, un hommage significatif aux instincts d'indépendance et de dignité que les politiciens n'ont pas encore réussi à tuer dans l'âme du peuple, — ne l'empêcheront vraisemblablement pas de voter avec son parti et selon le mot d'ordre des chefs. En l'éliant, les électeurs voteront en réalité pour le gouvernement. Le premier ministre n'a donc aucun droit de solliciter les suffrages des électeurs de Châteauguay sans leur exposer les mesures principales sur lesquelles leur mandataire votera en leur nom.

Cette obligation, ainsi que le droit et le devoir des électeurs d'exiger l'accomplissement, nous l'avons déjà indiquée (2). En ce qui concerne la question navale, M. Borden n'a plus l'ombre d'un prétexte de s'y soustraire. Maintenant que le gouvernement impérial a décidé de remettre indéfiniment la discussion du problème impérial, M. Borden ne peut invoquer aucun motif de discrétion.

Que fera-t-il à la prochaine session? Présentera-t-il de nouveau sa mesure d'urgence? Fera-t-il abroger la loi navale? Formulera-t-il sa "politique permanente" et que sera-t-elle? M. Borden ne saurait pousser le mépris de l'opinion publique jusqu'au point de convoquer les électeurs de quatre circonscriptions sans montrer une fois et sans répondre quelque part à ces questions essentielles?

A-t-il l'intention de ne faire connaître ses intentions qu'aux seuls électeurs de Middlesex, de Bruce et de Lanark? Estime-t-il que les électeurs de Châteauguay sont trop bornés pour être en mesure de juger sa politique? Fait-il si peu de cas de leur opinion qu'il ne se préoccupe nullement de leur fournir l'occasion de rendre un jugement motivé et éclairé? Ou peut-être, — et c'est le plus probable, — croit-il que les qualités personnelles de Jim Morris ont plus de chances de succéder que la politique du ministère?

La Gazette annonçait, ce matin, que les trois ministres canadiens-français se sont enfin résignés à se exhiber à Ormstown, jeudi soir, tout juste vingt-quatre heures avant la fin de la campagne.

Dévoileront-ils la pensée du premier ministre? C'est peu probable. Ces "ex-automatistes" jouent dans le camp conservateur le rôle de déserteurs et de transfuges. Un chef d'Etat ou d'armée peut utiliser de tels instruments pour les basses besognes. Sa dignité et son intérêt lui interdisent également d'en faire ses interprètes autorisés. Quelle autorité peuvent commander la parole et les déclarations d'hommes qui ont tout renié : honneur, dignité, engagements solennels?

Du reste les déclarations que ces hommes déconçus pourraient faire à la dernière heure n'atteindront qu'une fraction minime des électeurs. Si le premier ministre ne se décide pas à parler sans délai, et à parler clairement, la victoire assez probable de son candidat n'aurait aucune portée d'intérêt général; elle marquerait simplement que les électeurs de Châteauguay préfèrent confier leur mandat à un habitant d'Howick plutôt qu'à un citoyen de Knowlton. Ce serait un piètre résultat pour le ministère et pour le pays.

BILLET DU SOIR.

CHEZ LE ROI.

M. Samuel, le ministre des postes anglais, venait d'arriver à Londres, d'un long voyage à travers le Canada. Il avait rendu compte de sa mission à M. Asquith et à ses collègues. Le roi George V, un jour, exprima à son secrétaire le désir de rencontrer M. Samuel, afin de causer avec lui des événements canadiens.

Introduit en la présence du roi, M. Samuel, après les préliminaires d'usage, commença de raconter ce qui l'avait le plus frappé, au cours de sa tournée. Le récit prit bientôt l'allure d'une conversation, tant Sa Majesté s'intéressait aux choses du Canada et posait des questions à son conseiller.

"— Ainsi donc, mon cher conseiller, dit le roi, mes sujets canadiens sont bien loyauxistes?"

"— Certes, oui, Votre Majesté, tous, ou presque tous. Le ministre des postes canadien, M. Pelletier, un habile homme, m'a bien dit qu'il existait, jadis, dans Québec, un petit groupe de langue française, les nationalistes, je crois, qui critiquaient fort l'Amiral, le ministre anglais, et le ministre de M. Borden surtout, parce qu'il voulait donner trois dreadnoughts à notre marine. Mais M. Pelletier m'assure que ces gens se sont convertis peu à peu à nos idées et qu'il ne restera plus bientôt un seul nationaliste."

"— Mais M. Pelletier n'est-il pas l'un de ces convertis?" interrogea le roi. "Je me le suis laissé dire par lord Haldane."

"— M. Pelletier ne m'avait pas parlé de cela, Votre Majesté. Mais, sa grande foi impérialiste, ses mouvements d'enthousiasme en faveur du roi et de l'Empire, qui le précèdent à de certaines heures, pendant notre traversée de l'Amérique, dans son wagon particulier, peuvent s'expliquer alors très bien. Il me surprindit, il avait parfois l'air d'exagérer. Ce que Votre Majesté dit là maintenant m'éclaircit; il a la foi d'un néophyte."

"— Lord Grey, l'ancien gouverneur du Canada, et le duc de Connaught, le gouverneur actuel, me disent que ces conversions se multiplient, depuis que plusieurs des nationalistes ont connu M. Borden. On m'a parlé de quelques députés, ainsi, je crois, MM. Piquet, Blondin, Nantel, Sévigny, ou quelque chose d'approchant. C'étaient tous des nationalistes; ils ne le sont plus, n'est-ce pas?"

"— Je crois, en toute sincérité, Votre Majesté, qu'il y a une légère erreur, sur ce point. J'ai rencontré ces personnes pendant mon voyage au Canada et elles ne m'ont pas dit tout fait l'impression de gens enchaînés de nationalisme ou qui l'auraient jamais été. Ainsi, la dernière fois que j'ai vu M. Blondin, il portait sous le bras un petit paquet soigneusement enveloppé dans la soie. Je lui ai demandé ce qu'il avait là, un peu indiscrètement, peut-être. — "Ce sont des Union Jacks troués de balles dans Drummond-Arthabaska, que je vais réparer de mes mains, avec grand soin", m'a-t-il répondu. Un autre jour, M. Pelletier m'amena M. Piquet. Il est médecin et pauvre, je crois, parce que tout le monde, dans Québec, l'appelle "pauvre docteur Piquet". M. Pelletier lui-même, en me le présentant, me dit: "M. Samuel, permettez-moi de vous faire connaître ce pauvre...". Il s'interrompit, devant moi, tandis que l'autre devint violet. — M. Pelletier passe pour être très riche, et c'est ce qui a dû froisser l'autre, de l'entendre faire allusion à sa gêne... et me dit enfin: "M. le docteur Piquet!" Et je vous assure que j'en avais les larmes d'attendrissement aux yeux, d'entendre M. Piquet me supplier, et du même coup, M. Pelletier, de féconder l'Empire. J'ai rapporté, de M. Nantel, une moins bonne opinion: il est impérialiste, très impérialiste, mais il a la loquacité du péril allemand. Des qu'il a su que j'étais ministre dans le cabinet Asquith, il s'est mis à m'insulter: "Dites-moi, M. Samuel, est-il vrai que l'Angleterre est menacée d'une invasion de mouches à patates allemandes? Ça serait pas drôle si elles se rendaient au Canada! La récolte, voyez-vous, la récolte!" M. Pelletier m'a expliqué ensuite que M. Nantel, agriculteur distingué, a été si frappé du péril allemand qu'il en est parfois "dans les patates", comme on dit si bien là-bas.

"— Et M. Sévigny n'est pas nationaliste, lui?" questionna le roi, qui s'amusa encore de l'aventure de M. Nantel.

"— O, Votre Majesté! qui l'aurait ainsi colonisé! Un jour, j'étais dans une église catholique romaine de Montréal, afin d'assister en curieux à une cérémonie religieuse. J'entends un tintamarre, dans l'endroit où les chaises se mettent, près de l'orgue. Une voix commença à chanter: "Domine, Salvum...". S'interrompit, j'entends des cris, comme si l'on avait voulu faire taire de force le chantre, — puis un brouhaha. On descend enfin de là-haut un homme, jeune, me semblait-il, qui cria à tue-tête: "Ils ont poussé la mesquinerie jusqu'à vouloir m'empêcher de chanter le Domine salvum fac rogem!". Et sortant un son de sa poche, il se met à balayer, avec des marques d'affection la plus vive, le côté de la pièce de monnaie qui porte votre effigie. J'appris le lendemain que le chantre interrompu, c'était M. Sévigny. Le roi m'a dit, et puis, oubliant de sa dignité jusqu'à élever un peu de foin, il dit à son conseiller: "Entre nous, M. Samuel, est-ce que vous ne croyez pas qu'ils exagèrent tous un peu, s'ils sont sincères, ces gens?"

André VERBOIS.

L'OCCASION

Les inscriptions aux cours des Arts et Métiers sont plus nombreuses que l'an dernier, et nous nous en félicitons, mais il faut souhaiter qu'elles se multiplient encore davantage.

Avec la saison d'automne, toute une série de cours, gratuits ou à peu près, s'ouvre; cours des Arts et Métiers, cours de l'Association Saint-Jean-Baptiste, de la Fédération Nationale, de l'Ecole Technique de Polytechnique (pour certaines spécialités), des Ecoles Ménagères, etc. En fait, ces cours sont si nombreux et si variés qu'il n'est pas un jeune homme ou une jeune fille qui ne puisse y trouver à apprendre ou à se perfectionner.

Nous voudrions voir le plus grand nombre possible de nos compatriotes profiter de ces cours pour augmenter leur valeur professionnelle et faciliter leur accès aux positions supérieures.

Les soirées d'automne et d'hiver sont longues; on ne saurait mieux faire que d'en consacrer une partie au travail. Il faut bien se rappeler que si l'on néglige de profiter des loisirs de la jeunesse, on ne les retrouvera plus. On est vite dépassé aussi par ceux qui ont su saisir l'occasion.

Comme facilité de perception et habileté manuelle, les Canadiens-français sont les égaux de tous les autres. A eux d'utiliser, dans toute la mesure possible, les avantages qui leur sont ainsi offerts.

Le Devoir a publié, il continuera de publier tous les renseignements nécessaires sur ces divers cours. Ne laissons point passer l'occasion... O. H.

Les Balkans agricoles

Un bulletin du ministère de l'Agriculture d'Ottawa nous donne quelques renseignements intéressants sur l'agriculture dans les Balkans.

La Roumanie produit beaucoup de grains. Sa récolte de 1911 est évaluée à 270 millions de dollars. Pour un pays d'une superficie totale de 32 millions d'acres, le rendement est appréciable. Dix-huit millions d'acres ont produit cette récolte; elle représente donc un rendement de 15 piastres environ à l'acre.

La Roumanie est le pays des grands domaines. Cinq mille propriétaires possèdent 9,400,000 acres de terre. Il y a des propriétaires qui possèdent jusqu'à deux mille acres chacun. Mais ce système tend à disparaître. On compte déjà 38,000 propriétés d'étendue variant de 25 à 250 acres et 920,939 propriétés possédant 7,789,872 acres, soit un peu plus de 8 acres chacun en moyenne.

En Bulgarie au contraire c'est le système de la petite propriété qui prévaut et largement. Il n'y a que 91 propriétaires possédant individuellement plus de 1,250 acres; 845 possédant de 250 à 1,250 acres chacun; 9,175 propriétaires de 70 à 250 acres. Le reste de la terre sous culture est morcelée en propriétés variant de 2 à 2 acres à 70 acres. On trouve en Bulgarie 100,000 propriétaires de moins de 2 à 2 acres; 241,000 propriétaires de 2 à 12 acres et 262,000 propriétés de 25 acres ou moins. L'on prétend que les 341,000 propriétaires de ferme de moins de douze acres doivent être un peu gênés par l'exiguïté de leur propriété, d'autant plus que la culture en Bulgarie n'est pas encore très perfectionnée. Mais la prospérité relative de la culture bulgare où le sol et le climat ne sont pas beaucoup plus fertiles qu'ici montre quel avantage il y aurait pour nous dans la culture intensive. Le fait est qu'avec les méthodes modernes, le travail et l'économie il n'y a guère de ferme de cinquante acres qui ne puisse faire vivre largement une famille.

G. DALLAIRE.

M. GERLIER

M. Pierre Gerlier vient de remettre officiellement à son successeur, M. Alexandre Souriac, son titre de président de l'Association Catholique de la Jeunesse Française. La cérémonie a eu lieu à Rome, au cours d'un pèlerinage organisé par l'Association. Le Souverain Pontife a fait remettre à M. Gerlier la médaille bene merenti de première classe, décoration très rare et dont les derniers titulaires furent la reine d'Espagne et une archiduchesse d'Autriche. Le cardinal Merry del Val a voulu profiter de l'occasion pour témoigner, dans une lettre fort élogieuse, de son estime pour M. Gerlier.

Les nombreux amis que possède au Canada l'ancien président de l'Association Catholique de la Jeunesse Française se réjouiront de ces honneurs et l'en féliciteront cordialement.

Un peu de courage

On parle de temps à autre à Châteauguay de la question des bons chemins.

Les rousges disent que c'est la faute du gouvernement si les provinces n'ont pas plus d'argent à consacrer à la construction des routes, et les bleus répondent que c'est la faute des rousges. Rappelons la vérité.

Le gouvernement a soumis un mode de contribution à l'oeuvre des bons chemins, que la majorité du sénat n'aimait pas. Elle l'a amendé et retourné à la chambre des communes tout comme elle a amendé le bill des banques et quelques autres projets. Le gouvernement a accepté les amendements du sénat au projet concernant les banques qui est devenu loi. S'il avait adopté de même les amendements au bill des bons routes, celui-ci serait loi également et les provinces auraient à leur disposition les centaines de milliers de piastres qu'on leur destinait.

C'est donc le refus du gouvernement d'adopter les amendements du sénat qui a tué le bill des bons routes.

Pourquoi le gouvernement ne l'admet-il pas et ne donne-t-il pas les raisons de son refus au lieu de biaiser et de se défendre sur les autres.

Cela serait beaucoup plus courageux. Il est vrai que le courage n'est-ce pas le fort des politiciens de crèche.

J. D.

A propos du Palais de Justice

UNE LETTRE DE M. PHILEMON COUSINEAU

M. Philemon Cousineau, député de Jacques-Cartier, a bien voulu nous adresser la lettre suivante:

Cher monsieur Héroux, En réponse à votre aimable lettre du 30 septembre au sujet du Palais de Justice de Montréal, permettez-moi de vous informer qu'ayant constaté par une réponse du Gouvernement dans les procès-verbaux du 8 mars 1907 que le Palais de Justice actuel a déjà coûté à la Province \$1,746,284.32, je considère qu'il est bon d'y songer sérieusement avant de détruire cet édifice pour en rebâtir un neuf.

J'admets bien que notre Palais de Justice actuel n'a peut-être pas toute la grâce artistique et tout le confort de la Prison de Bordeaux, mais je présume que les avocats sont moins exigeants que les pensionnaires de cet établissement. De plus, M. E. Lefebvre de Bellefeuille, avocat et Conseil du Roi, a donné, dans une lettre publiée par le Devoir ces jours derniers, des raisons tellement fortes contre le projet nouveau, qu'on ne saurait passer outre sans étudier d'abord la question.

Je ne sache pas, de plus, que ce mouvement pour un nouveau Palais de Justice ait pris son origine chez les contribuables du district de Montréal; je n'ai vu nulle part de demande pressante à ce sujet; il est possible qu'il faille donner plus d'espace à certains services actuellement logés dans cet édifice, mais la chose peut se faire en faisant une nouvelle répartition de l'espace.

Ainsi, divers bureaux d'enregistrement sont installés dans le Palais de Justice actuel. Ces bureaux d'enregistrement pourraient être installés ailleurs.

Vous le voyez, dans le rapport qu'il a publié de l'Assemblée des avocats qui a eu lieu le 26 septembre dernier, a dit que j'avais été alors le seul dissident. Ceci n'est pas exact. J'ai rencontré là et depuis un grand nombre d'avocats qui sont de mon opinion.

En attendant, cher monsieur Héroux, que ces explications vous soient satisfaisantes, je vous prie de me croire, Votre bien dévoué, PHIL. COUSINEAU.

Ajoutons simplement que le Devoir n'a pas entendu affirmer que M. Cousineau avait été le seul de son avis, mais bien qu'au moment du vote, il avait été le seul à faire enregistrer officiellement sa dissidence.

Nous savons, du reste, que nombre d'avocats partagent son opinion.

Ecole Sociale Populaire

COURS DE SOCIOLOGIE DU R. P. PLANTIER, S.J.

Ce soir, à 8 heures précises, aura lieu à l'Université Laval, la deuxième conférence pour les classes dirigeantes.

Le P. Plantier y parlera du problème économique: Comment s'y préparer: La formation première; Les procédés de perfectionnement; Le sens des responsabilités.

M. DUBOIS

La Patrie annonce que M. Dubois a déclaré à MM. Patenaude, Armand Grenier, Rogers, Rodolphe Forget et autres, qu'il va parcourir le comté de Châteauguay et donner tout son concours à M. Morris. D'autre part, M. Rogers aurait déclaré que "M. Dubois s'est conduit en gentilhomme et en bon soldat". Nos amis comprendront après cela que la candidature "indépendante" de M. Dubois soit laissée plutôt froide et que nous n'ayons pas fait à ce sujet la moindre dépense d'enthousiasme.

Questions économiques

LES VRAIS COOPERATEURS Je ne crois pas être loin de la vérité en affirmant que les cultivateurs qui abandonnent la culture et désertent la campagne ne sont pas ceux qui réussissent le mieux dans l'art de cultiver la terre. C'est du moins un fait général, et les exceptions sont si rares qu'on peut n'en pas tenir compte.

Un autre fait non moins certain que le premier, c'est que, dans les paroisses où il y a de l'union et de l'entente, dans les paroisses où il y a de l'organisation professionnelle, dans les paroisses où il y a des associations coopératives florissantes, la proportion de ceux qui ne réussissent pas est beaucoup moins forte que dans les paroisses arriérées où le cultivateur se cantonne dans son isolement et refuse de joindre ses forces à celles de ses semblables.

L'association coopérative aboutit donc, en somme, à ce résultat très original, à savoir qu'elle permet aux faibles de bénéficier de l'énergie et des connaissances des plus forts?

— Mais oui, certainement, c'est bien cela.

Tous ceux qui ont l'expérience de l'association sous une forme ou sous une autre, — et ceci est encore plus vrai pour les sociétés coopératives agricoles, — tous ceux qui se sont occupés activement de groupements quelconques, savent qu'une association ne peut prospérer qu'en autant qu'il s'y trouve une ou quelques individualités énergiques pour faire réussir l'entreprise.

Quelle paroisse n'a pas de ces hommes au caractère vigoureux, doués de volonté énergique et désireux de faire du bien autour d'eux? Capables de se tirer d'affaire par eux-mêmes, pouvant parfois se faire une petite fortune et recueillir pour eux une bonne partie des fruits de leur succès, ils ne demandent pas mieux que de se dévouer, en entraînant à la remorque, pour ainsi dire, une masse plus ou moins inerte d'individus incapables de s'élever par leurs propres forces. Qu'on en fasse donc des promoteurs et des directeurs d'une société coopérative agricole. Ils savent, eux, que la coopération bien entendue consiste à aider les autres en s'aidant soi-même; je ne dis pas aider les autres sans s'aider soi-même, ce serait trop l'Evangile même ne demande pas cela. Il ne dit pas: tu aimeras ton prochain plus que toi-même — il dit, et nous disons avec lui: tu aimeras ton prochain comme toi-même.

Avez-vous jamais été comme moi, témoin des efforts que font les directeurs de certaines sociétés coopératives agricoles? Cultivateurs de nom et de profession, hommes du peuple et ne craignant pas de se montrer comme tels, ils ont cependant conscience de la dignité du mandat qui leur est confié et font des merveilles pour améliorer leurs méthodes de culture. C'est par l'exemple d'abord qu'ils ont l'ambition d'élever leurs compagnons à un niveau supérieur. Je les ai vus, le soir, venir des extrémités de la paroisse, par des chemins abominables, par des températures maussades. Réunis dans leur salle publique, assis sur des bancs, ou huchés sur les allées des fenêtres, ils discutent jusque bien avant dans la nuit des intérêts professionnels qui pourraient vous paraître médiocres, mais qui étaient relevés par tout ce que l'homme apporte de dignité, de sérieux, d'émotion dans le devoir accompli.

J'ai aussi vu avec eux des "hommes de profession", des rentiers venus apporter, eux aussi, des trésors de dévouement à la cause commune. J'y ai vu des hommes d'affaires qui auraient pu gagner dans l'importation quelque maison de commerce des salaires considérables et qui gratuitement, avec leur cœur et le maître d'école, donnaient leur temps et leurs soins à leur société coopérative. Avec eux, j'ai vu des jeunes gens dépenser pour leur Coopérative autant de vigueur et faire autant de démarches que d'autres en font pour se faufiler sur des ronds-de-cuir, ou ce qui est encore plus déplorable, pour se tenir au courant de tous les événements sportifs de la saison.

Que dans le nombre de ces zélés il y en ait quelques-uns qui ne soient pour faire parler d'eux, pour passer pour philanthropes, peut-être même pour arriver à certains postes d'honneur, celui de conseiller municipal par exemple, cela peut arriver. Mais du moins on peut être sûr que celui qui fait de la coopération ne la fait pas précisément pour se faire servir par les autres. Pour ma part, j'aime mieux croire que la charité chrétienne est le vrai motif qui les fait agir, et volontiers je vous les offre comme modèles à imiter.

Honneur donc à ces hommes d'oeuvres au cœur grand et aux vues larges, à ces meneurs actifs et dévoués, à ces bons directeurs qui ont en eux cette petite âme de bonté qui les fait apprécier et aimer de tous les gens de bien. Rien que de ce fait que quelques-uns, les meilleurs, travaillent au profit de tous,

Sur le Pont d'Avignon...

Un journal de Montréal promet de faire la livraison de ses premiers exemplaires à Ottawa, par voie d'aéroplane.

Ce ne sera pourtant pas une feuille légère.

M. Dubois, qui ne s'est pas porté candidat à l'élection de samedi, se rappellera-t-il son offre de verser deux cents piastres à un hôpital de Montréal, s'il ne restait dans la lutte jusqu'au soir du vote?

MM. Pelletier, Nantel et Coderro vont là-même où Salaberry, il y a cent ans, lutta pour la minorité et battait la majorité. C'est un beau contraste!

Il n'y a pas assez, dans Châteauguay, des députés pseudo-nationalistes, pour se battre dans l'intérêt du ministère, il y faut aussi des candidats conservateurs défaits dans Québec.

On attendait, eux qui n'étaient pas députés et n'avaient encore pu voter pour le gouvernement, au mépris de leur parole, l'occasion de travailler pour le triomphe de l'idée contributionniste, au mépris de leurs dénégations passées de la politique Borden.

Tous sincères, ces gens!

S'il est beau d'être pour le projet Borden "après avoir connu le Très-Honorable M. Borden", comme dit M. Sévigny, à plus forte raison l'est encore plus beau de l'être, — et de vouloir que les électeurs le soient, — avant de l'avoir connu.

M. Sévigny n'avait jamais eu cette foi-là.

L'OPINION DES AUTRES

LA PLAIE DU DIVORCE

"Le divorce ne serait pas un mal aussi insidieux au Canada ou ailleurs qu'il l'est au mariage n'étant pas souvent célébré à la hâte. Le divorce est le danger de tous les mariages célébrés avec trop d'empressement." — Journal, Ottawa.

LES DEPOTS AUGMENTENT

"Les dépôts aux caisses d'épargne ont augmenté d'un million et trois quarts durant le mois d'août. Cela ne prouve pas beaucoup l'acuité de la crise financière." — Free Press, London.

DE PREMIERE IMPORTANCE

"Loin d'être de peu d'importance l'amélioration des chemins est réellement de première importance. Pour une fois par mois que le cultivateur voyage par chemin de fer il voyage cinquante fois en voiture, et si le chemin est mauvais il en souffre chaque fois. Si la perte annuelle que les cultivateurs de la Saskatchewan subissent de ce fait pouvait être calculée, elle les donnerait à l'écart en raison du nombre qu'ils ne s'en rendent pas compte et qu'ils la croient inévitable." — News, Moose Jaw.

LE TARIF AMERICAIN ET LE CANADA

"L'effet sur le Canada ne peut manquer d'être considérable. Il ne nous donnera pas que des avantages et nous devons nous attendre à ce qu'il mettra fin à toutes les difficultés comme une baguette magique. En fait, autant qu'on peut le prévoir, il en résultera quelque problème nouveau et nous devons nous préparer à y faire face, non en paniquant mais en raisonnant du point de vue économique. Si nous agissons ainsi, et cela ne devrait pas être difficile après la leçon d'il y a deux ans et ses conséquences, nous gagnerons beaucoup plus qu'à rester à l'écart en cherchant à nous persuader que ce que nos voisins font ne nous concerne pas." — Free Press, Ottawa.

L'ECOLE SANS DIEU

"Nous serions curieux de connaître les raisons que l'on invoque contre l'enseignement religieux dans les écoles publiques.

"Est-ce économie de temps? Les écoles séparées de l'Ontario mettent l'enseignement religieux au premier rang et cependant, l'été dernier, leurs élèves ont montré plus de force et de sûreté dans leurs examens que ceux des écoles publiques.

"Même au point de vue du bien-être matériel, n'est-il pas bon de mettre dans l'âme de tout enfant un certain fond de philosophie qui ne se trouve que dans l'enseignement religieux?" On ne donne aux enfants une éducation toute imprégnée de religion, de l'idée d'un Dieu infiniement juste et bon, qui pourra les arrêter sur la pente du mal? Qui pourra servir de freins aux puissants instincts et consoler les pauvres malheureux?

"On nie à Dieu sa place dans notre existence de tous les jours; la révolte est toujours facile; mais à-on trouvé le moyen de la remplacer?" — Le Droit, Ottawa.

et que tous se trouvent à profiter de leur activité et de leur dévouement, voici déjà un avantage très appréciable qu'une paroisse retirée de l'établissement d'une société coopérative agricole.

COOPERATEUR.

(1) Voir le "DEVOIR" du 13 septembre: "Nouvelle Conférence impériale."

(2) "DEVOIR" du 25 septembre: "L'élection de Châteauguay; quelques questions à poser."

POLITIQUE ETRANGERE

L'AFFAIRE SULZER

Un témoin déclare que le gouverneur de l'Etat de New-York a essayé, au moyen de fortes influences, d'empêcher qu'on lui fasse son procès.

LE FILS D'UN GROS FINANCIER DE NEW-YORK DECLARE QUE SULZER A REÇU \$10,000 POUR SES FONDIS DE CAMPAGNE MAIS QU'IL N'A PAS ETE FAIT MENTION DE CETTE SOMME DANS LA PRODUCTION DES COMPTEDES DE DEPENSES DE L'ELECTION.

Albany, N. Y., 6. — Le procès du gouverneur Sulzer s'est continué, aujourd'hui, et d'après un témoin, l'accusé aurait prié le Sénateur Root et d'autres politiciens éminents d'user de leur influence pour qu'il ne subisse pas un procès, après sa mise en accusation par l'Assemblée législative, mais la Cour a fait trancher le dossier de la cause une partie substantielle de ce témoignage compromettant.

le gouverneur Sulzer est accusé pour avoir fait de la corruption alors qu'il était en office ou s'il est accusé pour ce qu'il a refusé de faire depuis qu'il est gouverneur.

Les avocats de la défense se sont opposés aux déclarations du jeune Ryan. Mais finalement la cour permit au témoin de rapporter la conversation qu'il avait eue avec Sulzer. Il fit donc les déclarations demandées par la poursuite. Il s'en suivit une vive discussion, au cours de laquelle les avocats de la défense demandèrent au tribunal d'annuler ce témoignage comme venant d'une personne incompétente. Pendant ce temps, toute la salle s'était mise à parler. Il était évident que les déclarations de Ryan avaient causé toute une sensation. Le juge Cullen qui présidait, déclara que le témoignage était annulé. Le sénateur E. R. Brown demanda alors le vote des autres juges. La décision du président du tribunal fut soutenue par un vote de 32 à 18.

John B. Stanfield, avocat de la poursuite tenta alors de faire rapporter par Ryan une autre conversation qu'il avait eue avec le gouverneur. Mais le tribunal ne permit pas à l'avocat de continuer ses questions sur ce sujet. La déclaration sensationnelle de M. Ryan ne fut pas le seul événement important de la séance du jour. M. Edward P. Meaney, avocat de la New-York Telephone Company, déclara dans son témoignage qu'il avait prêté \$10,000 à M. Sulzer, dix jours après sa nomination. Ce dernier avait promis qu'il rembourserait cette somme aussitôt qu'il serait en mesure de le faire.

L'avocat Hinman a déclaré que la défense ne tenterait pas d'attaquer par des témoignages les chefs 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

REMANIEMENTS DANS LE CABINET HUERTA

Presque tous les ministères changent de titulaires. — Des simples fonctionnaires. — reçoivent d'importantes promotions.

Mexico, 7.—Le cabinet Huerta vient de subir un remaniement complet. Tous les ministères, à l'exception du ministère de la guerre, ont été transférés d'un département à un autre. Deux assistants secrétaires ont été promus aux postes de ministre. Le nouveau cabinet se compose maintenant comme suit: Ministre des affaires étrangères, Querido Moheno, nommé tout récemment assistant secrétaire de ce département. Ministre de l'intérieur, Manuel Garcia Aldepe, ancien ministre des affaires étrangères et dans ces derniers temps ministre de l'instruction publique. Ministre des finances, Adolfo de la Lama, ancien ministre de la justice. Ministre de l'instruction publique, Garcia Narajo, ancien assistant secrétaire de ce département. Ministre des communications et des

travaux publics, Jose M. Lozano, ancien ministre des communications. Ministre de la justice, Enrique Gerostieta, ancien ministre de la finance. Ministre de la guerre, le général Aureliano Blanquet, maintenu. Senor Mohano a déclaré hier soir que la politique des affaires étrangères se manifesterait par une conduite toute de justice et de courtoisie envers les étrangers. Les ministères de l'intérieur et de l'instruction publique étaient vacants depuis plusieurs semaines. Celui des affaires étrangères le devint il y a quelque temps, lorsque Federico Gamboa fut nommé candidat à la présidence. Le gouvernement a laissé entendre qu'une partie de sa politique consisterait à retirer ses ministres des pays qui ne reconnaissent pas la présente administration. Ces ambassades seront laissées sous le contrôle d'un chargé d'affaires.

Les citoyens de S.-Jean N.-B., et le C.P.R.

Ils protestent contre le fait que le C. P. R. a choisi Halifax comme port d'hiver pour ses paquebots.

Saint-Jean, N. B., 7. — Près d'un millier de citoyens ont protesté en assemblée publique, hier soir, contre la décision du C. P. R., qui a choisi Halifax comme port d'hiver, et a décidé de ne pas se rendre à Saint-Jean, pendant la mauvaise saison.

On a choisi vingt des notables de la ville, pour aller à Ottawa, en délégation, faire valoir les griefs de la ville. Ils partiront mercredi soir.

On a voulu faire adopter une résolution demandant la démission de l'hon. Hazen, s'il ne gagnait pas la cause des citoyens de Saint-Jean, mais on a finalement décidé de ne pas aller aussi loin.

Nos archives

Ottawa, 7.—Le département des archives sera agrandi et Sir Edmund Byron est aujourd'hui parti pour aller à Ottawa, en délégation, faire valoir les griefs de la ville. Ils partiront mercredi soir.

LE JAPON

est le seul pays producteur de THE au monde qui prépare strictement la feuille naturelle de thé non coloré. Les consommateurs de thé vert sont priés de noter ce fait.

LA COLLECTION PHILEAS GAGNON

Le second volume du catalogue de cette collection dont Montréal a fait l'acquisition vient de paraître. — Ce qu'il contient.

M. Villeneuve, bibliothécaire municipal, vient de faire paraître le deuxième volume de la Collection Phileas Gagnon. Comme on le sait, M. Gagnon a publié en 1895 son Essai bibliographique canadienne, ouvrage qui fit alors sensation et qui valut à son auteur les félicitations des savants et des bibliophiles. 1. — Livres, journaux, imprimés, etc. 2. — Manuscrits, autographes, etc. 3. — Estampes, plans, vues, portraits, etc. 4. — Appendice à l'essai de bibliographie canadienne comprenant une foule d'annotations bibliographiques sur les ouvrages mentionnés au premier volume de M. Gagnon, publié en 1895, et aussi de notes biographiques et historiques sur certains personnages de notre histoire, qui rendent l'ouvrage des plus intéressants et des plus utiles. L'ouvrage est imprimé avec soin, même avec luxe, et ne laisse rien à désirer au point de vue typographique. La couverture est en deux couleurs, portant les armes de la ville, etc., etc.

L'IMMEUBLE

Pour \$54,000, M. E. Rochon a vendu M. O. Leroux la résidence portant le No 753 de la rue Saint-Hubert ainsi qu'un certain nombre de lots avoisinants portant les Nos 1208-268 à 271 du quartier Saint-Jacques. Pour \$31,000, MM. Marquette & Dupré ont vendu à M. E. Belleau une résidence située rue Hutchison, près de l'avenue de la Montagne. Pour \$36,500, M. M. Tannenbaum a vendu à M. F. A. Mansfield la résidence portant le No 32 de l'avenue du Collège McGill. Pour \$18,000, la Commission Scolaire de Maisonneuve a acquis les lots 7-9-891 à 896 du quartier Hochelaga. La commission a l'intention d'ériger une école sur ces lots. Pour \$21,193, M. R. E. Lyons a acquis les lots 150-208 à 215 de la propriété Monklands, à la Côte-des-Neiges. On a inscrit hier 45 transferts de propriétés dont les principaux sont les suivants: Pour \$12,000, M. L. E. Cloutier a vendu à M. I. Kauffman le lot 671 du quartier Saint-Louis. Pour \$12,000, Mlle J. J. Comte a vendu à M. H. Kieffer la résidence portant le No 103 de la rue Sainte-Famille. Pour \$16,233, M. T. Gagnon a vendu à M. H. G. Bisson et autres le lot 12-11-15 de la Côte Saint-Louis. Pour \$13,900, M. L. Charbonneau a vendu à M. N. Pigeon les lots 4656-24 et 25 de la Paroisse de Montréal. Pour \$11,500, M. H. Hogue a vendu à M. J. E. Gariepy une partie du lot 12-8-25 de la Côte Saint-Louis et résidences portant les Nos 2185 à 2189 de la rue Hutchison. Pour \$8,000, M. J. H. Hand a vendu à Mme W. Wright la partie ouest du lot 208-55 de la Paroisse de Montréal avec résidence portant le No 4936 de l'avenue Western. Pour \$11,800, M. H. Guerin a vendu à M. O. Lepage les lots 339-521-2 et 3 de la Côte Saint-Louis.

Me Labori joue de malheur

(Service particulier) Boston, 7. — M. Labori, l'avocat renommé venu en Amérique pour assister au Congrès du Barreau Américain, à Montréal, est sorti de l'hôpital de Back Bay, ici, après y être demeuré 23 jours à la suite d'une opération de l'appendicite. M. Labori ne retournera pas en France avant de prendre un repos de plusieurs semaines à l'hôtel Touraine, où il est descendu avec sa femme et ses trois filles. Le défenseur de Dreyfus a été peu heureux dans son voyage; blessé à la cheville du pied à la descente d'un train à Montréal, il fut souffrant pendant plusieurs jours; atteint d'une attaque d'appendicite en arrivant à Boston, il dut s'aller faire opérer et hier il fallut se faire assommer par la capote de l'auto dans laquelle il se promenait; le dessus de la voiture s'abattit soudainement et lui infligea une douloureuse blessure à la tête.

Bandit capturé par un bataillon des soldats

Stonington, Conn., 7. — Les soldats de la U. S. Coast Artillery ont organisé une chasse à travers les bois pour capturer deux bandits qui, hier matin, ont attaqué le payeur de l'American Velvet Co., et lui ont enlevé un sac contenant une somme de \$16,000. Les soldats étaient en manoeuvres dans un champ à proximité de la ville, lorsqu'un groupe de deux cents fermiers et citoyens suivis des employés de l'American Velvet Co., arriva sur les lieux. On raconta aux soldats le vol qui avait été commis, et tous se mirent à la poursuite des bandits. Chemin faisant, l'argent fut retrouvé dans une excavation pratiquée près d'une muraille de pierres. Les voleurs avaient déposé le sac à cet endroit, comptant venir le chercher à la faveur de la nuit. Les soldats suivis des citoyens de Stonington se dispersèrent dans les bois voisins de la ville, espérant y rencontrer les bandits. Mais la chasse fut infructueuse. Ils durent rebrousser chemin et revenir à la ville sur le soir. Mais au moment où ils allaient pénétrer dans Stonington, ils croisèrent sur la route un individu aux allures suspectes, et le payeur de l'American Velvet reconnut celui qui l'avait assailli et volé le matin. L'homme refusa de répondre aux questions des officiers et fut conduit en prison.

Découverte d'une ville de l'antiquité

Berlin, 7. — Le professeur Sellin, qui a fait les fouilles de l'antique Jéricho, vient d'ajouter à sa renommée en localisant la cité israélite de Schechem, que la bible associe aux noms d'Abraham, Jacob et Joseph. La capitale du roi Jéroboam, dont le site a fait le sujet de controverses jusqu'à ces derniers temps, a été localisée sur la colline de Balata est, dont le nom moderne est Nablus. On a mis à nu de grandes murailles parallèles qui ne sont pas moins étendues que celles de Jéricho. Les tours des angles portent de précieux bronzes et des céramiques datant des époques cananéenne et grecque.

La dette de l'Alberta

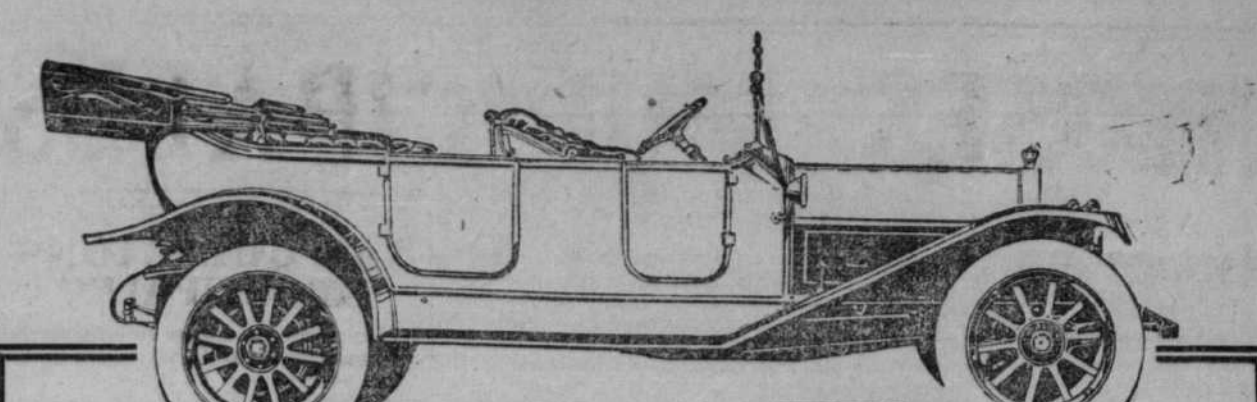
(Service particulier) Edmonton, 7.—La dette totale de la province d'Alberta se chiffre aujourd'hui à \$15,741,981.00. Telle a été la déclaration faite au parlement par le premier ministre Sifton. A M. Hudson, de Wainwright qui demandait au premier ministre le coût, à la province, de son dernier voyage à Londres, ce dernier répondit: \$3,000,000.

Un homestead de valeur

(Service particulier) Medicine Hat, Alta., 7.—M. R. C. Landis, vient d'obtenir la patente de son homestead, le quart nord-ouest de la section 16 dans le township 13, Range 6. Il y a 3 ans, M. Landis payait \$10.00 pour son droit de colon et au jourd'hui sa terre a une valeur de \$200,000. De fait il vient de refuser de vendre à \$1200 de l'acre.

Les écoles de Régina et de Toronto

(Service particulier) Régina, 6.—Le Dr Struthers, directeur médical des instituteurs du bureau d'éducation de Toronto, a déclaré durant sa visite ici, que les écoles de Régina sont supérieures à celles de Toronto, au point de vue hygiénique.



Une Voiture Eprouvée Pour appuyer la Russell, il y a les traditions d'excellence du nom de Russell et l'épreuve du temps. Conservateurs même dans les nouveaux détails qu'ils adoptent, toujours soucieux de développer et de perfectionner ce qui a été déjà jugé bon, les constructeurs de la Russell lui ont conservé sa réputation d'être une voiture d'un an en avant des autres. Le moteur de la RUSSELL-KNIGHT est sans égal. Tous les jours, durant ces trois dernières années, la Russell-Knight a été soumise à des essais pratiques. Aux mains d'automobilistes, des centaines de ces voitures ont accompli toutes les parties du travail auquel peut être soumise une automobile. Elles ont rempli toutes ces laches d'une façon irréprochable. Quelques-unes de ces voitures—après des années de service—n'ont pas même un clou de leur moteur d'usé. Ces moteurs ont fonctionné sans réparation, sans ajustement, sans démontage. Elles sont revêtues plus forts des premier jour que n'importe quel moteur "Poppet" de même dimension. A la fin de la première année, ils développaient un pouvoir plus considérable qu'au commencement. Aujourd'hui ils ont un pouvoir de rotation qui au même moteur à valve "Poppet" ne peut égaler. Ils ne font pas seulement que se maintenir, ils augmentent constamment de puissance avec l'usage. Ayant subi l'épreuve du temps, développée par l'usage, perfectionnée par les efforts persévérants et laborieux de 12 mois entiers, la nouvelle voiture Russell-Knight est reconnue recommandable, et son efficacité amplement démontrée. Sa puissance et son travail silencieux, sa beauté et sa commodité, le luxe et le confort qu'elle offre en font la voiture idéale que vous aimerez posséder ou conduire. Avant de décider l'achat d'une voiture de haute qualité, goûtez le plaisir d'une promenade avec la Russell-Knight. LES CHARIOTS ET LES TONNEAUX-MODELES DE LA RUSSELL-KNIGHT 1914 SONT LES SUIVANTS: Modèle de tourisme Russell-Knight, "28" 4 cylindres... \$3,200 Voiture de tourisme Russell-Knight, 6 cylindres, "32" à 7 Passagers... \$3,250 Phéon à 5 passagers... \$3,250 Phéon à 7 passagers... \$3,250 Phéon à 9 passagers... \$3,250 Tous les commandes F. O. B. Toronto Ouest.

RUSSELL MOTOR CAR Company, Limited 5 Ave. du Parc. Montréal, P. Q. AGENTS A QUEBEC: Jack O'Brien Automobile Co. DANVILLE ET SHERBROOKE: J. E. O'Donnell. TROIS-RIVIERES: Desseault & Paré. BUREAU-CHEF ET ATELIERS: Toronto Ouest. Succursales à Toronto, Hamilton, Winnipeg, Calgary, Vancouver, Melbourne, Aust.

Le Sacre de Mgr Forbes

Joliette, 7. — Notre ville vient de terminer les derniers préparatifs en vue de la réception et du sacre de son nouvel évêque, Sa Grandeur Mgr Forbes. Voici le programme des réjouissances religieuses et civiles qui se dérouleront ici, demain et jeudi. Ces deux jours par décision des autorités municipales seront fériés. Mercredi, 8.—À 4 heures de l'après-midi, arrivés de Montréal de Sa Grandeur. Réception à la gare du Pacifique Canadien, par Son Honneur le maire Guilloault, MM. les conseillers, M. le curé Piette, et les Supérieures des communautés religieuses. Formation d'une procession pour accompagner Sa Grandeur, dans l'ordre suivant: Le commandant, les élèves de l'Académie Saint-Viateur, les sociétés de secours mutuel, les Chevaliers de Colomb, les élèves du Séminaire, les cadets du Séminaire avec fanfare, le carrosse de Sa Grandeur entouré d'une garde d'honneur composée des officiers du 83ème Régiment, les voitures des prélats et invités, la fanfare de la Ville, les fidèles. Arrivés en face des jardins de l'évêché, les élèves des écoles, les cadets et les officiers du 83ème formeront une haie d'honneur, au passage de Monseigneur, de sa voiture à la Cathédrale et présenteront les armes à la Cathédrale. Entrée solennelle de Mgr Forbes. Lecture des Bulles-Adresse et présentation d'un cadeau, par le Maire, au nom des paroissiens de Saint-Charles Borromée de Joliette; Adresse et présentation d'un cadeau par Mgr Eustache Dugas, au nom du clergé du diocèse de Joliette. Réponse de Mgr Forbes. Le soir.— Illumination générale de la ville.—Promenade de Sa Grandeur, accompagnée des diacres, des ecclésiastiques, laïques et des invités à travers les rues de la ville. Les élèves du Séminaire, portant flambeaux, escorteront la voiture de Sa Grandeur.—À 8 heures 30 grand feu d'artifice et concert. Le lendemain, 9.—À 10 hrs de l'avant-midi, cérémonie du sacre. Après la cérémonie, grand dîner au clergé servi dans le somptueux de la Cathédrale.

Notre Grande Spécialité C'est, sans contredit, la fabrication des Harnais DE TOUS GENRES RACE à un récent outillage—Machines du dernier perfectionnement—à d'habiles ouvriers et à la qualité des matériaux toujours strictement de 1ère classe—nous sommes plus que jamais en mesure de garantir absolument l'excellence et la supériorité incontestable de nos HARNAIS et SELLERIE en général. Notre maison entend rester au tout premier rang, c'est pourquoi nous faisons, chaque jour, de mieux en mieux. Que les vrais connaisseurs viennent donc s'en rendre compte. BLOC-BALMORAL 338 RUE NOTRE-DAME OUEST, près de la rue McGill, MONTREAL.

Chemin de fer Canadien-Nord

Service spécial pour la consécration de l'évêque de Joliette, 8 et 9 octobre. Le chemin de fer Canadien-Nord de Québec a décidé de donner un train spécial qui partira de la gare de la rue Sainte-Catherine Est à 2.15 p. m., le 8 octobre, et arrivera à Joliette à 4.30 p. m., au retour, partant de Joliette à 10.30 p. m., arrivant à Montréal à minuit; e plus, le 9 octobre, un train spécial partira de Montréal à 8.00 a. m., arrivant à Joliette à 9.25 a. m., et au retour partira de Joliette à 6.30 p. m. A part ce service de trains spéciaux, les trains réguliers partiront de Montréal tous les jours pour Joliette à 9.00 a. m., 4.45 p. m., et 5.30 p. m., et partiront de Joliette pour Montréal à 7.20 a. m., 9.15 a. m., et 2.38 p. m. Le taux spécial de \$1.10 pour aller et le retour sera en vigueur sur les trains qui partiront dans l'après-midi du 8 octobre et sur ceux de l'avant-midi du 9 octobre qui reviendront le 10 octobre.

DEMENAGEMENT AMERICAN EXPRESS COMPANY NATIONAL EXPRESS COMPANY (Autrefois dans l'Edifice Canadian Express, rue McGill) AMERICAN EXPRESS COMPANY DEPARTEMENT DE LA FINANCE (Autrefois dans l'Edifice Transportation) AMERICAN EXPRESS COMPANY DEPART. DU FRET ETRANGER (Autrefois dans l'Edifice du Board of Trade) AMERICAN AND NATIONAL EXPRESS CO. DEPARTEMENT DE COURTAJE Maintenant au 231 RUE ST-JACQUES TELEPHONE MAIN 5070 BUREAU DE LA GARE: Angle des rues St-Jacques et de la Montagne

MEILLEURE QUALITE Balcons & Escaliers EN FER Clôtures, Marques, Etc. Nous sollicitons la clientèle des Fabriques, Commissions scolaires, Corporations, etc. J. A. Courtemanche, Tél. St-Louis 4840 1889 SAINT-DENIS

30 jours de prison, tandis que Mme Vhéry s'en est tirée avec \$1.00 d'amende ou 10 jours. Les artistes jouent actuellement dans un autre théâtre de la rue Sainte-Catherine et d'après leur contrat une nouvelle production peut être prise contre eux pour chaque jour où ils ne paraissent pas sur la scène du Canadien-Français. Un mendiant riche de \$2,500 (Service particulier) New-Westminster, 7. — On vient d'arrêter un Hindou nommé Pandas, qui demandait l'aumône dans les rues de la ville. Après enquête il fut prouvé que le prétendu vagabond avait une fortune de \$2,500.

LA VIE SPORTIVE

ON VERRA DE LA BELLE LUTTE DEMAIN AU PARC SOHMER

Simard et Cazeaux s'entraînent avec ardeur pour terrasser leurs adversaires demain soir. — Les deux matches promettent d'être acharnés et on s'attend à un très grand succès.

ALLONS ENCOURAGER NOTRE COMPATRIOTE!

Les deux lutteurs auxquels vont naturellement les sympathies de la grande majorité de nos sportsmen, Cazeaux et Simard travaillent en ce moment avec ardeur à se mettre en excellente forme pour le match qu'ils vont disputer demain soir au Parc Sohmer. Ils s'entraînent pendant des heures au Club Athlétique Canadien et ils comptent bien que leurs efforts seront couronnés de succès et qu'ils feront reconnaître à leurs adversaires qu'ils leur sont supérieurs. Certes ils sont loin, l'un et l'autre, d'espérer une victoire facile, ils savent que la lettre sera acharnée, que leurs adversaires jouissent d'une réputation bien justifiée et que ceux-ci ne les ménageront pas, chercheront à les surprendre, à les malmenner sans doute! Mais Cazeaux a une réputation mondiale à soutenir, Simard

sait qu'il combattra devant ses compatriotes qui ne lui ménageront ni leurs encouragements ni leurs bravos. C'est dire qu'ils lutteront comme des lions contre les deux Américains! Ce sera un spectacle magnifique! Après les matches préliminaires, viendra la rencontre Simard-Fowler; puis le grand match Cazeaux-Handerson. Nous rappelons que les deux derniers matches sont 2 dans 3, à finir, au genre libre. C'est donc un double programme qu'on nous offre et des plus difficiles auront tout lieu d'être satisfaits. La vente des billets bat son plein en ce moment au Club Athlétique Canadien Incorpore, 448 Saint-Catherine Est, coin Saint-André et chez Nap Dorval, 95 Blvd Saint-Laurent. Les personnes qui désirent se procurer des billets à l'avance peuvent s'adresser à M. E. Dupré 1311, rue Berlioz, ou aux salles du club, 121a Carrière.

Courses à Toronto

Toronto, 7. — Peu de succès pour les favoris hier, Sun Guide étant le seul vainqueur.

À la huitième course, quatre chevaux mordirent la poussière et il s'ensuivit une mêlée, seul Ratigan put évoluer. Le jockey Ferguson eut la jambe droite brisée et Adams fut légèrement blessé. C'est le second accident de ce genre. Comme on se le rappelle, au commencement de la saison l'un des jockeys perdit la vie.

1ère course, 6 furlongs. — 1. Ratigan, 109, Franklin, 6 à 1, 2 à 1 au pair, 2. Tom Hancock, 110, Ferguson, 5 à 1, au pair, 1 à 2; 3. Dead Loss, 104, Jackson, 3 à 1, au pair, 1 à 2. Temps—1:10-3-5.

Claraquet, Panama, ont aussi couru. Mary Pickford, a fait une chute.

2ème course, 5 furlongs. — 1. Mrs Lally, 103, Moore, 15 à 1, 5 à 1, 2 à 1; 2. May Bride, 101, Jackson, 5 à 1, 2 à 1, au pair; 3. Smash, 98, Carter, 3 à 1, au pair, 1 à 2. Temps—1:01-1-5.

Ossabar, Pony Girl, Laura A, Southern Shore, Dora Lutz, Seawell, ont aussi couru, mats ont été déclassés.

3ème course, 5 furlongs. — 1. Sun Guide, 110, Moore, 3 à 1, 2 à 1; 2. Alcock, 111, Caldwell, 5 à 1, 2 à 1, au pair; 3. Danville, 111, Wilson, 4 à 1, 2 à 1, au pair. Temps—1:01-1-5.

Cassanova, Sheriff Nolle, Christmas Daisy ont aussi couru.

4ème course, 5 furlongs. — 1. Cassawary, 111, Caldwell, 3 à 1, au pair, 1 à 2; 2. Our Nugget, Bell, 8 à 1, 3 à 1, au pair; 3. Star Ashland, 107, Jackson, 6 à 1, 2 à 1, au pair. Temps—1:01-1-5.

Dahoney Boy, Yaca, ont aussi couru.

5ème course, 6 furlongs. — 1. Nila, 108, Caldwell, 3 à 1, au pair, 1 à 2; 2. Donation, 108, Jackson, 10 à 1, 4 à 1, 2 à 1; 3. Dorothy Webb, 108, Moore, 10 à 1, 4 à 1, 1 à 1. Temps—1:26.

Gagnant, Sweet Owen, McCreary, ont aussi couru.

Autour de la piste Eugène Lutz a l'intention d'être Alan à Toronto et de mettre Messenger Boy au haras de cette ville.

Le nouveau "grand stand" du Parc Woodbine s'étendra du pavillon du pari mutuel jusqu'au club-house, utilisant ainsi, toute l'emplacement de l'ancien stand et l'espace vacant qui existait entre les deux.

La saison de courses de Victoria C.A., durera 19 jours. L'Association d'Agriculture de la Colombie Anglaise a conduit le meeting, les sept premiers jours, et la Victoria Club, termine en ce moment ses douze jours.

Il y a quelques jours, Donerail a fait un mille en 1 minute 59 secondes. Assurément il fera bonne figure au meeting de Kentucky.

À Douglas Park, dans la dernière partie de la course, Buckhorn, a été battu par Peter Volo qui franchit le deuxième mille en 2 minutes 04-1-2. Le record antérieur était 2:06-1-4.

Pour la coupe Internationale des aéronautes

Paris, 7. — Vingt-et-un ballons, représentant huit pays, sont maintenant inscrits pour la course dont l'enjeu est la Coupe Internationale des Aéronautes, qui aura lieu, le dimanche douze octobre. Le départ se fera des Jardins des Tuileries et si tous les inscrits partent au signal, ce concours sera le plus grand organisé jusqu'ici. Le tirage au sort a fixé l'ordre suivants des partants:

- 1.—France, Bienaimé, pilote.
- 2.—Angleterre, Dunville.
- 3.—Italie, Agostini.
- 4.—Etats-Unis, John Watts.
- 5.—Belgique, Gérard.
- 6.—Autriche, Sigmund.
- 7.—Allemagne, Hugo Karulen.
- 8.—Suisse, B.-E. Beauclair.
- 9.—France, Leblanc.
- 10.—Angleterre, DeFrancis.
- 11.—Italie, Pastino.
- 12.—Etats-Unis, Honeywell.
- 13.—Belgique, De Ruyter.
- 14.—Autriche, Lenherte.
- 15.—Allemagne, lieutenant Von Pohl.
- 16.—Suisse, Ambruster.
- 17.—France, Rumpelmayer.
- 18.—Etats-Unis, Upson.
- 19.—Autriche, Dans.
- 20.—Allemagne, Berliner.
- 21.—Suisse, Palmarin.

Le tirage au sort a fixé l'ordre suivants des partants:

- 1.—France, Bienaimé, pilote.
- 2.—Angleterre, Dunville.
- 3.—Italie, Agostini.
- 4.—Etats-Unis, John Watts.
- 5.—Belgique, Gérard.
- 6.—Autriche, Sigmund.
- 7.—Allemagne, Hugo Karulen.
- 8.—Suisse, B.-E. Beauclair.
- 9.—France, Leblanc.
- 10.—Angleterre, DeFrancis.
- 11.—Italie, Pastino.
- 12.—Etats-Unis, Honeywell.
- 13.—Belgique, De Ruyter.
- 14.—Autriche, Lenherte.
- 15.—Allemagne, lieutenant Von Pohl.
- 16.—Suisse, Ambruster.
- 17.—France, Rumpelmayer.
- 18.—Etats-Unis, Upson.
- 19.—Autriche, Dans.
- 20.—Allemagne, Berliner.
- 21.—Suisse, Palmarin.

Le jeu national aux Etats-Unis

OUVERTURE DE LA SERIE DE PARTIES POUR LE CHAMPIONNAT ENTRE LES DEUX CLUBS DE CHICAGO.

Chicago, 7. — La première partie pour le championnat de la ville de Chicago sera jouée à 2 heures cet après-midi, entre les clubs de Chicago des deux ligues.

Le président Comiskey du club de la ligue Américaine annonce que Welsh qui a toujours été d'un grand secours à son équipe dans les différentes séries du genre de celle-ci sera en position de prendre part à ces jeux.

Walsh n'a pu faire que peu de chose pour son club durant la saison qui vient de finir, à raison d'une fracture à son aîne droit. Il a reçu les soins d'un médecin et il est parfaitement rétabli.

Les batteries seront probablement les suivantes: Chaney et Archer pour les Nationaux et Russell et Schak pour les Américains.

À Cleveland, Partie d'exhibition: "C" Falkenberg a tenu les Pittsburg en grand respect, ne leur permettant que deux buts.

Pittsburg... 000000000-0 2 3 Cleveland... 00000120x-3 11 2 Adams, Hendrix, et Gibson, Simon, Falkenberg et Carlsch.

Succès des apprentis du Grand-Tronc Les apprentis employés au usines du Grand-Tronc, à Stratford, Ont, jubilent depuis qu'ils ont remporté tous les premiers prix, pour dessin mécanique, à l'exposition de Toronto.

Il y avait 25 sujets dans la compétition, et à la fin les 3 premiers et 3 deuxième prix furent décrochés par les petits bons hommes de Stratford.

Je désire prendre une police d'assurance. Veuillez m'envoyer votre représentant.

Comptoir Ville-Marie BUREAU D'EXPERTS EN ASSURANCES Feu, Accidents, Maladies, Vol, Bris de Glace, Garantie, Cautionnements, Responsabilités de toutes sortes, etc.

360 Rue Ste-Catherine Est Tel. Est 3409. Coin Berri

Les courses à Lexington

PETER VOLO BRISE LE RECORD DES TROTTEURS DE DEUX ANS — LA COUPE WALNUT HALL.

Lexington, Kentucky, 7. — Le record pour les trotteurs de deux ans a été battu hier par Peter Volo qui franchit le deuxième mille en 2 minutes 04-1-2. Le record antérieur était 2:06-1-4.

La coupe Walnut a été gagnée par Fan Patch. Le président Tipton a présenté à S. J. Hensel une coupe d'argent.

La Coupe Walnut Hall, pour trotteurs 3 ans un show, \$3,000. Fan Patch, b.m. (Snow) — 3 2 1.

1. Bright Axworthy, b.h. (Edelmeyer) — 1 1 6 3 4. Marigold, b.m. (Murphy) — 4 4.

Larra, b.g. (Andrews) — 8 8 3 5. Nata Prime, b.m. (Wright) — 6 5 4 4 0.

Peter McCormick, br. h. (Shuter) — 2 7 3 5. Dago, b.g. (N. Grady) — 7 3 5 5.

Tempes—2:08, 2:08-1-3, 2:09, 2:09, 2:11. Pour trotteurs, bourse \$1,000: Bon Zolock, b.g. (Garrison) — 2 1 1 1 1.

Martha Bellini, b.m. (Dickerson) — 1 1 0 4 2. Major Wellington, br. h. (Cox) — 2 2 6 4.

Dr Thorn, b.g. (Snow) — 7 4 3 2 3. Belle Ashland, b.m. (Davis) — 2 3 8 10 0.

Frances Graham, br. m. (Geers) — 3 8 4 3 0. The Student b.g. (Ryerson) — 4 5 7 7 0.

Tempes—2:07-3-4, 2:07-3-4, 2:07-1-2, 2:08-1-4, 2:08-1-4. Pour trotteurs de deux ans; bourse \$5,000, pas plus de quatre éprouves.

Peter Volo, br. c. (Murphy) — 1 1. Lady Wanetta, br. f. (Cox) — 2 3. Princess Nelda, br. f. (Miller) — 2 3.

Elma Forbes, blk. f. (Nolan) — 4 4 10 9 9. Myrtle Granett, blk. (Andrews) — 10 12 11 11 11.

Douglas McGregor, brh. (McDonald) — 11 7 11 11 11. King Brook, blk. g. (McCarthy) — 11 7 11 11 11.

Tempes—2:07-3-4, 2:07-3-4, 2:07-1-2, 2:08-1-4, 2:08-1-4. Pour trotteurs de deux ans; bourse \$5,000, pas plus de quatre éprouves.

Peter Volo, br. c. (Murphy) — 1 1. Lady Wanetta, br. f. (Cox) — 2 3. Princess Nelda, br. f. (Miller) — 2 3.

Elma Forbes, blk. f. (Nolan) — 4 4 10 9 9. Myrtle Granett, blk. (Andrews) — 10 12 11 11 11.

Douglas McGregor, brh. (McDonald) — 11 7 11 11 11. King Brook, blk. g. (McCarthy) — 11 7 11 11 11.

Tempes—2:07-3-4, 2:07-3-4, 2:07-1-2, 2:08-1-4, 2:08-1-4. Pour trotteurs de deux ans; bourse \$5,000, pas plus de quatre éprouves.

Peter Volo, br. c. (Murphy) — 1 1. Lady Wanetta, br. f. (Cox) — 2 3. Princess Nelda, br. f. (Miller) — 2 3.

Elma Forbes, blk. f. (Nolan) — 4 4 10 9 9. Myrtle Granett, blk. (Andrews) — 10 12 11 11 11.

Douglas McGregor, brh. (McDonald) — 11 7 11 11 11. King Brook, blk. g. (McCarthy) — 11 7 11 11 11.

Les Giants vs les Athletics

LES NEW-YORK ET LES PHILADELPHIE DONNENT UNE PARTIE D'EXHIBITION A NEW-YORK.

New-York, 7. — Dans une partie d'exhibition hier après-midi, les New-York et les Philadelphie ont établi un record de célérité pour une partie entière, entre clubs de figures majeures. La partie n'ayant duré que 31 minutes. Les Giants ont gagné avec un résultat de 4 à 1.

Philadelphie... 00001000-1 3 0 New-York... 10002001x-4 8 2 Chalmers et Killifer; Schnupp, Wilts, Hearse et Hartley, Wilson.

Le Cercle Paroissial

Lundi le 29 septembre dernier avait lieu dans les salles du Cercle Paroissial l'assemblée générale annuelle de la section des raquetteurs. On en profita pour discuter et régler plusieurs questions qui étaient restées sur la table, lors de la dernière assemblée. Le conseil fut dissous et M. Noël Courville, en l'absence de M. l'abbé Borel, annonça, fut nommé président des élections qui donneront le résultat suivant:

C. A. Vallierand, président, par acclamation. Ed. Ferland, 1er vice-président. T. Chamberland, 2e vice-président. Arm. Forest, secrétaire.

H. Pagé, trésorier, par acclamation. Directeur, MM. A. Léonard, R. Turcotte, A. Asselin, F. Forest, A. Lamoureux, capitaine J. Brunet, assistant.

H. Rivet, éclaircur. H. Pageau, chef des clairons. Les élections terminées, M. Noël Courville, en sa qualité de président général du Cercle Paroissial et président des élections félicita les membres du club, du choix apporté dans l'élection de leurs nouveaux officiers. Il attend du nouveau conseil autant de bien que de l'ancien et espère bien que tous sauront s'entendre pour continuer à faire prospérer le club.

M. C. A. Vallierand, le président réélu reprend son siège et remercie ses collègues de leur confiance et de l'honneur qu'ils lui font en le rééluant de nouveau à la présidence. Il promet de se dépenser tout entier pour son club qu'il aime et croit que si le succès ne répond pas à ses espérances, ce ne sera pas dû à sa mauvaise volonté.

L'heure étant avancée la séance s'ajourne. Armand FOREST.

Le roi du billard

WILLIAM HOPE JOUERA CET AUTOMNE UNE SERIE DE PARTIES CONTRE LES MEILLEURS JOUEURS DU MONDE. QUELQUES-UNS DE SES ADVERSAIRES.

Chicago, 7. — William Hope, (William, le conquérant), le roi du billard, a commencé à pratiquer la série de parties qu'il doit jouer cet automne contre les meilleurs joueurs du monde. Hope s'attend à de rudes adversaires.

Cet automne et cet hiver, Hope aura à défendre son titre de champion contre les meilleurs joueurs de deux continents. Aussi est-ce pour lui un moment de travail d'entraînement le plus tôt possible.

Le nom de son premier adversaire n'a pas encore été mentionné mais voici quelques-uns des joueurs contre qui il aura à lutter.

Calvin Demarest, George Sutton, de Chicago; George F. Slosson, de New-York; Ora Morningstar, de Pittsburg; Harry Cline, de Philadelphie; Koji Yamada, de Tokio, Japon ou Melbourne, de Londres, Angleterre.

Par tous ces noms, l'on murmure celui de l'homme comme devant inaugurer la série. Ce dernier voudrait un match avec Hope, c'est-à-dire trois parties sur une table anglaise, avec des billes plus grandes et les Hoses jaunes nettes et claires, respectes par les trois anglaises.

Cependant les amis de Hope n'ont aucun doute sur l'issue de la partie qui sera une nouvelle victoire pour Hope.

Assemblée spéciale au club Champêtre

Dimanche matin, un certain nombre de membres du Champêtre se réunissaient au chalet à Montréal-Est pour poursuivre l'organisation commencent au sujet du "Grand bal d'hiver" et mener cette entreprise à bonne fin. Si on en juge par l'enthousiasme qui n'a cessé de régner durant l'assemblée, cette fête va être immense succès.

Un comité s'est formé pour faire connaître le but de cette soirée et pour travailler à attirer le plus grand nombre possible d'amis à Montréal-Est, le 11 octobre au soir, sa médi prochain.

Une carte va être immédiatement envoyée à tous les membres, les priant de bien vouloir amener avec eux parents et admirateurs. Chacun de vrait s'efforcer de montrer que le club Champêtre s'y met, et les choses ne sont pas faites à moitié et que le succès couronne toujours son effort.

Le docteur Lasnier poursuit deux lutteurs

Un jugement qui intéressera les amateurs de lutte à bras-corrus sera rendu sous peu par le juge Lebeuf, à la Cour de Circuit.

Le Dr Lasnier, directeur de l'Institut de Physiothérapie, poursuit Alfred Lapointe et Albert Laberge aux cours de la ligue de lutte, au montant d'un enjeu pour un match qui n'a pas eu lieu.

Le Dr Lasnier, en qualité de gérant de James Baile, organisa une lutte à bras le corps avec un autre lutteur du nom de Lavalley. Alfred Lapointe était le gérant.

L'enjeu était de \$50. Ils furent remis entre les mains de ce dernier. On avait mis pour condition que si l'un des lutteurs manquait à ses engagements, la somme serait abandonnée à l'autre.

DANS LE Monde Ouvrier

LES ECOLES DU SOIR: Les écoles du soir sont commencées, à Montréal. En général, les cours sont suivis avec assiduité, surtout au commencement. Mais on a remarqué que vers la fin des cours, il se produit un grand relâchement parmi les élèves.

Les pères de familles, sur qui pèse l'obligation de veiller à l'instruction de leurs enfants, et qui en courent de ce chef une lourde responsabilité, ne doivent point s'arrêter aux objections plus ou moins intéressées de leurs enfants, pour les laisser abandonner les cours avant la fin de la saison.

Le succès, le bonheur général, au tout entier dépend souvent du degré d'instruction de chacun.

De plus, une législation ouvrière spéciale existe, dans la province de Québec, à laquelle non seulement les jeunes ouvriers, mais aussi les directeurs des établissements industriels de la ville, sont astreints sous peine d'amende. C'est la législation qui concerne les enfants au-dessous de 16 ans, qui sont employés dans ces établissements et qui ne savent pas lire. Aux termes de la loi, ces enfants, pour avoir le droit de continuer à travailler, doivent "obligatoirement", fréquenter les écoles du soir.

Le Bureau des Commissions ne s'engage à accepter la plus basse, ni aucune autre soumission.

Les soumissions seront déclassées par le Bureau des Commissions, en présence des intéressés, à son assemblée régulière dans sa salle de délibérations, à MIDI, vendredi, le 17 octobre 1913.

Par ordre du Bureau des Commissions, L. N. SENECAL, Secrétaire.

Bureau des Commissions, Hôtel de Ville, Montréal, 6 octobre 1913.

Les soumissions cachetées, portant au dos la mention "Soumission pour système d'éclairage", seront reçues au Bureau des Commissions, à l'Hôtel de Ville, de Montréal, jusqu'à midi, jeudi, le 24 octobre 1913, pour la fourniture et l'installation, à la Station de Pompes du Bas-Niveau, Pointe Saint-Charles, d'un générateur électrique, à courant direct de 35 K. W. de capacité, relié à une machine à vapeur, pour servir aux fins d'éclairage.

Les cahiers des charges ainsi que toutes les informations désirées, pourront être obtenus au Bureau du Surintendant de l'Aqueduc, Hôtel de Ville.

Les soumissions devront être renfermées dans des enveloppes, portant la suscription "Soumission pour système d'éclairage électrique", qui devront être adressées au Bureau des Commissions de la Ville de Montréal, et que l'on pourra obtenir au Bureau du Surintendant. Les soumissions cachetées devront aussi contenir dans la même enveloppe un chèque accepté de \$250.00, sur une banque canadienne, établie par Charteux payable au Trésorier de la Ville.

Les dites soumissions seront déclassées par les Commissions, en présence des intéressés, à une assemblée régulière, qui sera tenue dans sa salle de délibérations, à midi, jeudi, le 23 octobre 1913.

Le Bureau des Commissions se réserve le droit de rejeter la plus basse, ou toute autre soumission.

Par ordre du Bureau des Commissions, L. N. SENECAL, Secrétaire.

Bureau des Commissions, Hôtel de Ville, Montréal, 6 octobre 1913.

Les soumissions cachetées, adressées aux Commissions et déposées à leur bureau à l'Hôtel de Ville, seront reçues jusqu'à MIDI, vendredi, le 17 octobre 1913, pour la construction d'une caserne de pompiers devant être érigée à l'angle des rues Ottawa et Young, dans le quartier Ste-Anne.

Les entrepreneurs pourront obtenir une copie "Blue Print" des plans, des copies des devis et les formules de soumissions, en déposant, entre les mains de l'architecte, M. D. Spencer, No. 46 Côte du Beaver-Hill, Montréal, la somme de Quatre Dollars (\$4.00) qui leur sera remboursée, s'ils font une soumission, et s'ils retournent à l'architecte les dits plans et devis au complet et en bon état.

Toutes soumission qui n'auront pas été faites sur les formules sus-mentionnées et qui ne seront pas accompagnées d'un chèque certifié sur une banque à charte du Canada, payable à la Cité de Montréal, pour un montant équivalent dix pour cent (10 p. c.) du montant total de la soumission et qui n'auront pas été mises dans les enveloppes qui seront fournies à cette fin seront écartées.

Le Bureau des Commissions ne s'engage à accepter la plus basse, ni aucune autre soumission.

Les soumissions seront déclassées par le Bureau des Commissions, en présence des intéressés, dans sa salle de délibérations, à MIDI, vendredi, le 17 octobre 1913.

Par ordre du Bureau des Commissions, L. N. SENECAL, Secrétaire.

Bureau des Commissions, Hôtel de Ville, Montréal, 6 octobre 1913.

Les soumissions cachetées, adressées aux Commissions et déposées à leur bureau à l'Hôtel de Ville, seront reçues jusqu'à MIDI, vendredi, le 17 octobre 1913, pour la construction d'une caserne de pompiers devant être érigée à l'angle des rues Ottawa et Young, dans le quartier Ste-Anne.

Les entrepreneurs pourront obtenir une copie "Blue Print" des plans, des copies des devis et les formules de soumissions, en déposant, entre les mains de l'architecte, M. D. Spencer, No. 46 Côte du Beaver-Hill, Montréal, la somme de Quatre Dollars (\$4.00) qui leur sera remboursée, s'ils font une soumission, et s'ils retournent à l'architecte les dits plans et devis au complet et en bon état.

Toutes soumission qui n'auront pas été faites sur les formules sus-mentionnées et qui ne seront pas accompagnées d'un chèque certifié sur une banque à charte du Canada, payable à la Cité de Montréal, pour un montant équivalent dix pour cent (10 p. c.) du montant total de la soumission et qui n'auront pas été mises dans les enveloppes qui seront fournies à cette fin seront écartées.

GIRAGE A CHAUSSURES

Cirage FACILE à employer. Fait durer les chaussures le plus longtemps. F. F. DALLEY CO. LTD. Buffalo, N. Y. Hamilton, Ont. 10 CTS.

BUSINESS SHOW

Ouverture DEMAIN SOIR par le maire McKergow. ADMISSION - - 25c

CITE DE MONTREAL

Bain du Quartier Saint-Louis

AQUEDUC DE MONTREAL

Soumissions pour Système d'Eclairage Electrique

Les soumissions cachetées, portant au dos la mention "Soumission pour système d'éclairage", seront reçues au Bureau des Commissions, à l'Hôtel de Ville, de Montréal, jusqu'à midi, jeudi, le 24 octobre 1913, pour la fourniture et l'installation, à la Station de Pompes du Bas-Niveau, Pointe Saint-Charles, d'un générateur électrique, à courant direct de 35 K. W. de capacité, relié à une machine à vapeur, pour servir aux fins d'éclairage.

Les cahiers des charges ainsi que toutes les informations désirées, pourront être obtenus au Bureau du Surintendant de l'Aqueduc, Hôtel de Ville.

Les soumissions devront être renfermées dans des enveloppes, portant la suscription "Soumission pour système d'éclairage électrique", qui devront être adressées au Bureau des Commissions de la Ville de Montréal, et que l'on pourra obtenir au Bureau du Surintendant. Les soumissions cachetées devront aussi contenir dans la même enveloppe un chèque accepté de \$250.00, sur une banque canadienne, établie par Charteux payable au Trésorier de la Ville.

Les dites soumissions seront déclassées par les Commissions, en présence des intéressés, à une assemblée régulière, qui sera tenue dans sa salle de délibérations, à midi, jeudi, le 23 octobre 1913.

Le Bureau des Commissions se réserve le droit de rejeter la plus basse, ou toute autre soumission.

Par ordre du Bureau des Commissions, L. N. SENECAL, Secrétaire.

Bureau des Commissions, Hôtel de Ville, Montréal, 6 octobre 1913.

POUR TOUS VOS TRAVAUX

Impressions

"DEVCIK"

71a ST-JACQUES

CITE DE MONTREAL

Casernes de Pompiers

Les soumissions cachetées, adressées aux Commissions et déposées à leur bureau à l'Hôtel de Ville, seront reçues jusqu'à MIDI, vendredi, le 17 octobre 1913, pour la construction d'une caserne de pompiers devant être érigée à l'angle des rues Ottawa et Young, dans le quartier Ste-Anne.

Les entrepreneurs pourront obtenir une copie "Blue Print" des plans, des copies des devis et les formules de soumissions, en déposant, entre les mains de l'architecte, M. D. Spencer, No. 46 Côte du Beaver-Hill, Montréal, la somme de Quatre Dollars (\$4.00) qui leur sera remboursée, s'ils font une soumission, et s'ils retournent à l'architecte les dits plans et devis au complet et en bon état.

Toutes soumission qui n'auront pas été faites sur les formules sus-mentionnées et qui ne seront pas accompagnées d'un chèque certifié sur une banque à charte du Canada, payable à la Cité de Montréal, pour un montant équivalent dix pour cent (10 p. c.) du montant total de la soumission et qui n'auront pas été mises dans les enveloppes qui seront fournies à cette fin seront écartées.

Le Bureau des Commissions ne s'engage à accepter la plus basse, ni aucune autre soumission.

Les soumissions seront déclassées par le Bureau des Commissions, en présence des intéressés, dans sa salle de délibérations, à MIDI, vendredi, le 17 octobre 1913.

Par ordre du Bureau des Commissions, L. N. SENECAL, Secrétaire.

NOME BALAYEE PAR UN OURAGAN QUI DEMOLIT PLUS DE 500 MAISONS

La petite ville de l'Alaska, renommée pour ses fameux champs aurifères, est presque déserte maintenant, à la suite du terrible ouragan d'hier.

LES BATEAUX ET AUTRES EMBARICATIONS ONT ETE DETRUITES. — LA VILLE EN PANIQUE

Nome, Alaska, 6. — Nome a fait à être complètement dévastée par un ouragan. Le côté sud de la rue Front n'est plus qu'un amas de ruines. Les dunes sont disparues. Tout le littoral de la mer sur une distance de deux milles a été balayé. Il n'y a pas eu de pertes de vies.

L'orage commença hier soir et se fit d'abord sentir dans le détroit de Behring. Hommes et femmes ont passé la nuit à sauver leurs effets qui baignaient dans des mares d'eau.

La température était excessivement basse. Les usines d'énergie électrique furent détruites et le service du téléphone fut désorganisé. Les pertes sont estimées à un million et demi de dollars.

L'hiver s'annonce déjà dans nos régions et il y aura de nombreuses familles sansabri et sans le sou. La ville songe à demander des secours financiers à l'étranger. Les steamers "Victoria" et "Corwin" ont quitté le quai à toute vitesse et se sont réfugiés au large. Toutes les autres embarcations de la rive furent détruites. On croit qu'environ cinq cents maisons ont été détruites.

Nome est renommée pour ses champs de sable aurifère. La ville n'a pas de port où les navires puissent laisser leurs cargaisons, mais ils y jettent l'ancre, au large. Les passagers et les marchandises arrivent à la terre ferme au moyen d'un chemin de fer aérien. La partie principale de la ville, qui, il y a douze ans avait une population de 20,000 âmes, est située du côté est de la rivière Snake. Près de la ville, il y a des dunes de sable aurifère où les premiers colons élevaient leurs tentes.

Depuis quelques années tout le sable aurifère a été extrait de ces mines, et maintenant on fait exploiter les mines par le croiseur, ce qui requiert de gros capitaux considérables. On estime qu'avant une exploitation comme celle qui se fait aujourd'hui, ces champs ne seront épuisés qu'au bout d'un demi-siècle. On a extrait des champs de Nome du sable aurifère pour une valeur de \$35,000,000. La population de la ville en été est de 4,000 âmes. En hiver, la population est réduite de moitié. Ceux qui s'en vont s'embarquent sur les navires qui quittent Nome à la fin d'octobre. On dépêchera à Nome des cutters du département du Revenu, pour ramener à Seattle tous les habitants de Nome qui voudront quitter la ville dévastée.

Faits - Montréal

ILS SERONT EXTRADES.

Le lieutenant Savard et le constable Colangelo ne se soucient que peu des menaces de la Main Noire, et ce soir ils partirent pour Jersey City d'où ils ramèneront trois Italiens accusés de parjure dans la cause de Pietro Cielli. Ces trois hommes, lorsque Cielli fut accusé d'avoir exigé de l'argent des hommes qui travaillaient sous ses ordres, rendirent un témoignage contre l'accusé, mais ensuite ils revinrent sur leurs déclarations disant qu'elles étaient fausses. Comme conséquence, Cielli fut acquitté, et les trois hommes accusés de parjure. Cependant, avant qu'ils fussent traduits en cour ils avaient filé de l'autre côté de la frontière. Le gouvernement a demandé leur extradition, et l'ayant obtenue, Savard et Colangelo vont les chercher.

Cielli a été arrêté de nouveau pour subir un autre procès en Cour du Banc du Roi, et l'on s'attend à ce que le trio italien lui soit à charge pour de bon cette fois.

CERTAINS AVOCATS...

Le chef Campeau a décidé qu'il n'enverra, les avocats ne pourraient plus voir les prisonniers aux quartiers généraux avant l'ouverture des cours, sans un ordre exprès du chef de police. En agissant ainsi le chef veut protéger les prisonniers contre certains avocats peu scrupuleux qui, après avoir touché leurs honoraires à l'avance, ne viennent pas défendre leur client. Et il arrive aussi que la famille de l'accusé retient les services d'un avocat tandis que le prisonnier sollicite sa cellule, retient les services d'un autre défenseur. Le chef Campeau en faisant cette défense aux avocats de parler aux prisonniers avant leur comparution, a pour but de faire cesser ces abus.

LES COURS PUBLICS

820 étudiants se sont enregistrés, hier soir, au Monument National pour suivre les cours du Conseil des Arts et Manufactures, qui se donneront pendant l'automne et l'hiver. Les classes sont complètes et le marché est, au dernier, les cours réguliers commencent ce soir.

LES INCENDIES

Le commissaire Latulippe, des incendies, a ajourné jusqu'à aujourd'hui deux enquêtes importantes, concernant les feux aux Nos 190 Delisle et 229 Saint-Hubert, parce que deux témoins sommes de se rendre en cour n'ont pas comparu. Le mois dernier on a disposé de 54 cas, au cours desquels 163 témoins furent entendus.

TOUJOURS INCONSCIENTE

L'état de Mlle Alice Barrette, qui fut frappée par une voiture, coin Saint-Jenis et Bellissime, il y a quelque temps, va toujours plus en plus mal. Après l'accident, elle fut transportée à l'hôpital Royal Victoria où elle n'a pas encore repris connaissance.

FRAPPE PAR UN TRAMWAY

George Hackett, 49 Montmorency, un charretier à l'emploi de John Wheeler, au moment où il passait sur la rue Notre-Dame, près Murray, avec une lourde voiture fut frappé par un tramway. Le cheval fut tué instantanément et la voiture démolie. Quant à Hackett il s'en tira à assez bon compte ne s'infligeant que de légères contusions.

PRIS AU FAIT

L'agent Doran a arrêté hier soir quatre Italiens au moment où ils essayaient de pénétrer dans un wagon scellé, dans les cours d'Outremont. Ils ont été écroués, en attendant leur comparution.

La gare du G. T. R. à Régina

Régina, 7. — La nouvelle station du Transcontinental à Régina, coûtant \$1,000,000 et sera une des belles constructions de l'Ouest. Elle occupera une surface de 8000 pieds carrés.

Le C. P. R. et la récolte

Moonee Jaw, Sask., 7. — Jusqu'à aujourd'hui la compagnie du Pacifique Canadien a expédié de la Saskatchewan 8,587 chars de grain représentant 11,506,580 minutes. L'an dernier à pareille époque, dans le même territoire, seulement 2,270 chars avaient été envoyés.

L'Hôpital de Winnipeg

Winnipeg, 7. — L'annexe de l'hôpital de Winnipeg a été officiellement ouverte par le maire Deacon. Le coût en a été de \$650,000.

COURRIER DE QUEBEC

MORT D'UN VIEIL AGENT D'ASSURANCE. — FETE PATRONALE DES ZOUAVES. — SIR THOMAS SHAUGHNESSY AU BANQUET BORDEN. — L'ARRIVEE DU "MEGANTIC". — LA GARE UNION. — ACCUSATIONS CONTRE UN GARDE DE LA PRISON.

(De notre correspondant)

Québec, 7. — Francis Holloway, un des plus vieux agents d'assurances de Québec, représentant de la London & Lancashire Fire Ins. Co., et de plusieurs autres compagnies étrangères, est mort subitement, hier midi, à sa demeure, No 8 rue Brébeuf.

M. Holloway était indisposé depuis quelques jours mais continuait à travailler à ses affaires. Il était originaire d'Angleterre. Le défunt était célibataire et demeurait avec sa sœur. Celle-ci et un frère, Thos. Holloway, de Californie, sont les seuls parents qu'il laisse.

Les zouaves de Québec ont célébré, hier, leur fête patronale, par une jolie démonstration religieuse à la chapelle de l'Ecole Normale, gracieusement mise à leur disposition par Mgr Rouleau, leur aumônier.

M. Rouleau fit d'abord une allocution qui fut suivie d'un salut solennel du T. S. Sacrement, et après la cérémonie, le commandant Rouleau exprima ses remerciements à Mgr Rouleau pour la bienveillance qu'il ne cesse de témoigner aux zouaves. De retour à leurs quartiers généraux, les zouaves ont passé la soirée gracieusement, M. O. Rochon, lieutenant de la compagnie de Montréal, qui était à Québec, a passé la soirée avec ses camarades de Québec.

Sir Thomas Shaughnessy, président du C.P.R., a accepté l'invitation d'assister au banquet que les citoyens de Québec offriront au premier ministre, l'hon. R. Le Borden, le 22 du courant. M. Chamberlin, président du Grand-Tronc, y assistera aussi, de même que sir William MacKenzie, président du Canadian Northern.

Lors de sa visite à Québec, le premier ministre assistera à une réception en son honneur à Spencer Wood. Madame Borden l'accompagnera probablement, et sera l'hôte de Lady Langelier pendant son séjour à Québec.

Trois cent-soixante-quatre membres de l'équipage du steamer "Megantic" et quatre cent trente-cinq passagers de seconde classe ont été vaccinés, samedi, à la Grosse-Île. Cette précaution a été prise parce qu'on redoutait la présence d'un cas de piétoie parmi les passagers de seconde classe soixante-dix ont été laissés à la Quarantaine. Les médecins de la Grosse-Île ont eu fort à faire pour vacciner ces sept cent quatre-vingt-dix-neuf personnes, dans la journée de samedi.

M. D. McNicoll, vice-président du Canadien Pacifique, a informé le maire Drouin, par télégramme, que les contrats relatifs à l'établissement de la gare Union au palais et de l'entrée du Transcontinental dans la ville ont été signés, hier matin, par les représentants du C.P.R.

M. Léonard, président de la commission du Transcontinental, avait signé, samedi, le contrat supplémentaire concernant la fermeture de la rue Lallemand qui avait été oubliée dans le premier contrat, et le notaire Roy, représentant du Transcontinental, après les avoir soumis aux officiers du C.P.R., est parti avec les documents pour Ottawa où le Ministre des Chemins de fer y apposera sa signature, aujourd'hui. Les documents auront donc été signés par tous les intéressés.

En vertu de l'entente intervenue entre le gouvernement et les compagnies de chemins de fer qui se servent de la gare Union construite au palais, les travaux de construction de la gare de voyage commenceront d'ici à trois mois pour être terminés en deux ans.

Il est de plus bel et bien décidé qu'une autre gare sera construite au Marché Champlain pour servir au trafic local du Transcontinental. Cette gare sera non construite au palais, les plans en seront terminés dans deux semaines, dans une dizaine de jours.

M. Léonard, président du Transcontinental, qui était à Québec, hier, a visité en compagnie de M. Giroux, acheteur de terrains pour la Commission, M. Grant, ingénieur en chef, et M. Fraser, tous les propriétés s'étendant depuis la gare du C. P. R. au palais jusqu'au site des usines de Saint-Malo, pour s'occuper des préliminaires des travaux de l'arrivée du chemin de fer à Québec.

On espère maintenant que les travaux de la gare Union ne seront pas plus longs à commencer que ne l'ont été ceux des usines de Saint-Malo, une fois le contrat accordé.

Le Procureur-Général a ordonné une enquête sur les accusations portées contre un des gardes de la prison de Québec par certains journaux. L'enquête sera faite par M. Woods, inspecteur des prisons et asiles. Le garde en question a été suspendu.

Le sheriff Blouin déclare que les accusations portées contre l'administration de la prison ne sont pas fondées.

INDISPENSABLE COMMODITE

On saurait difficilement se priver du confort et de la commodité qu'offre ce CHAUFFEUR A GAZ DE RESERVOIR A EAU quand cela ne coûte que

\$6.00

\$1.00 par mois pendant 14 mois paye la balance,

ou

\$17.50 comptant

Avec ce cylindre raccordé à votre bouilloire vous pouvez avoir de l'eau bouillante en quelques minutes à très peu de frais. Le confort et la commodité que vous retirerez de cet appareil feront plus qu'en payer le coût.

Démonstration à nos Salles de Vente

The Montreal Light, Heat & Power, Company

Magasin du haut de la ville: No. 268 Sainte-Catherine Ouest Tel. Union 4319

Succursale de l'Est: 834 rue Sainte-Catherine, Mala. Tel. L'Assise 1850

De l'Avant Toujours

SEIZE ans de progrès constants ont fait de l'UNDERWOOD d'aujourd'hui le désespoir des imitateurs.

Et, ne se reposant pas sur ses lauriers, la Compagnie Underwood tient continuellement l'oeil ouvert pour la moindre amélioration qui pourrait rendre ses clavigraphes encore plus entièrement satisfaisants.

Avez-vous une UNDERWOOD ?

United Typewriter Co., Limited

109 NOTRE-DAME OUEST, MONTREAL, Et dans toutes les principales villes du Canada

Le Pacifique Canadien

HALIFAX ET PROVINCES MARITIMES

Dép. rue Windsor 7:25 p.m., tous les jours

SHERBROOKE ET LENNOXVILLE

Dép. rue Windsor 7:25 p.m., 7:50 p.m., 8:15 p.m., tous les jours, excepté le dimanche.

CONSECRATION, JOLLETTE, 9 OCT.

Service de trains spéciaux

Dép. Place Viger 2 1/2 p.m., 8 Oct

Dép. Jollette 3 1/2 p.m., 8 Oct

Dép. Place Viger 7:30 a.m., 9 Oct

Dép. Jollette 5:00 p.m., 9 Oct

Dép. du Mile-End, pour Jollette, 15 minutes plus tard.

Assés départs de la Place Viger à 8:31 a.m., à 9:00 a.m., à 5:20 p.m.

EXCURSION DE COLONISATION AU NOUVEL ONTARIO

Retour, 7 Nov

TAUX REDUITS POUR LA COTE DU PACIFIQUE

Jusqu'au 10 octobre

Vancouver, Victoria, Seattle, Portland, San Francisco, etc.

EXCURSIONS DE COLONS

Billets d'aller et retour en vente au Win-nipeg, Edmonton et gares intermédiaires.

Départs, les 7, 14, 21 et 28 octobre.

BUREAUX DES BILLETS :

141-143 rue Saint-Jacques, au coin de la rue St-Hubert, et aux gares Place Viger et Windsor.

Voyage de 1300 milles en canot

(Service particulier)

Edmonton, 7. — M. C. D. Melville, membre du service des pêcheries canadiennes à Edmonton, est revenu avant-hier d'un long voyage dans le nord de l'Albera.

En compagnie de M. J. McKenna, il a fait en canot d'écorce une excursion de 1,300 milles, sur la rivière La Paix; les voyageurs tuèrent deux orignaux, 2 ours, et en blessèrent plusieurs. Le pays est de toute beauté et riche en minéraux, asphalte, soufre, fer, sel, etc.

À la ferme expérimentale de Verbonneau, située au 59ième parallèle, on a cultivé cette année 300 acres de blé.

Les chevaux sauvages en Alberta

(Service particulier)

Edmonton, 7. — Le département d'agriculture est à préparer une loi contre les chevaux sauvages errant dans la région de la Rivière-la-Paix.

Les fermiers se plaignent des dommages causés à leurs récoltes et de la perte de jeunes chevaux et juments qui font bande avec les troupeaux et ne reviennent pas.

Le bill permettra aux colons de capturer ou tuer ces derniers survivants de l'époque indienne.

Nomination au Grand-Tronc

M. Geo. A. McNicoll a été nommé commissaire du Grand-Tronc-Pacifique pour le Département de la Colonisation et des Industries, avec bureau à Prince-Rupert, C.A.

LA ROUTE PITTORESQUE POUR QUEBEC

Châtes Maskinongé — Châtes Shawinigan — Châtes Saint-Maurice, 40 milles sur les bords du majestueux Saint-Laurent.

Les trains partent de la gare de la rue Sainte-Catherine Est, tous les jours, excepté le dimanche. Voyages-observatoire-buffet-salon, et wagons à jour sans égales.

CONSECRATION, JOLLETTE, P. Q.

Service spécial des trains

Dép. Montréal 2 1/2 p.m., 8 Oct

Dép. Jollette 3 1/2 p.m., 8 Oct

Dép. Montréal 12:00 (midi), 8 Oct

Dép. Montréal 8:00 a.m., 9 Oct

Dép. Jollette 9:25 a.m., 9 Oct

Dép. Jollette 5:00 p.m., 9 Oct

Dép. Montréal 6:25 p.m., 9 Oct

En plus de ces trains, il y a des régulars, à 9:00 a.m., 4:45 p.m., et 5:30 p.m.

Taux spécialement réduits sur les trains partant d'après-midi du 8 Oct., et l'après-midi du 9 Oct. Limite de retour 10 octobre, 11:10 pour l'aller et le retour.

PAIR NATIONAL DES LAURENTIENS

LE PARADIS DES SPORTSMEN

Ed Lacour-Riskings La Tuque via les chemins de fer Canadien Nord et Québec et Le Saint-Jean. Faites venir la brochure avec renseignements.

CHANGEMENT GENERAL D'HORAIRE

En vigueur le 5 octobre 1913. Demandes des horaires.

Bureau des billets en ville, 226-230 rue Saint-Jacques. Téléphone Main 6370, gare de la rue Sainte-Catherine Est, Lantale 141 ou Hôtel Windsor. Téléphone Uptown 1187.

Nouvelles orgues d'Outremont

A l'occasion de l'inauguration prochaine des nouvelles orgues de l'église Saint-Viateur d'Outremont, nous avons demandé à M. Samuel Casavant, l'un des facteurs du magnifique instrument, de nous en communiquer la description. M. Casavant a bien voulu nous faire parvenir les lignes suivantes qui intéressent, sans aucun doute, tous les amateurs de musique à Montréal et ailleurs.

"L'orgue d'Outremont, dit M. Casavant, a 41 jeux parlants, 17 accouplements, sous forme de "dominos" placés au-dessus des claviers, 19 boutons de combinaisons libres, deux pédales d'expression et une pédale de crescendo. Son mécanisme est électro-pneumatique. Les claviers placés au centre de la tribune sont reliés aux deux sections de l'orgue, disposées de chaque côté de la verrière centrale, au moyen de petits câbles contenant un grand nombre de fils métalliques, dont l'ensemble forme une longueur de dix milles.

Il est peut-être de quelque intérêt de dire ici quelques mots de l'origine de l'orgue électrique. C'est en 1860 qu'Albert Peesched, (mort en 1902), avocat à Caen en France, et homme de science, en fit la découverte et les premiers essais. Il fit la première application pratique en 1863 dans l'orgue de l'église Saint-Augustin à Paris, reconstruit depuis, il y a une dizaine d'années. Il se passa bien des années avant que le système prit du développement. Ce n'est que vers 1878 que la maison Merklin de Paris construisit quelques orgues dans ce système. Ces orgues furent sévèrement critiquées pour leur manque de stabilité. Dans la suite les organistes firent une vive opposition à l'orgue électrique, et en ralentirent beaucoup le développement en France. C'est vers la même époque que la maison Roosevelt de New-York commença à l'introduire en Amérique.

En 1892, fut construit pour la cathédrale d'Ottawa le premier orgue électrique du Canada par la maison Casavant Frères. A cette occasion Albert Peesched publiait dans le "Monde Musical" de Paris un article dans lequel il saluait dans les termes les plus flatteurs les nouveaux collaborateurs à l'oeuvre dont il était l'initiateur.

Le principe électrique appliqué aux orgues a pris graduellement un développement énorme depuis cette époque, et maintenant presque toutes les grandes orgues du Canada sont construites dans ce système.

Revenons à l'orgue d'Outremont. Musiciens eux-mêmes à une pression renforcée, ce qui leur donne beaucoup de rouleur et de puissance. C'est sous ce rapport que l'orgue moderne a le plus évolué depuis quelques années en Amérique. L'Angleterre emploie depuis longtemps des pressions fortes. L'orgue de Notre-Dame, construit en 1891, avait bien tout un système de hautes pressions, mais il était bien le seul en Canada, et le fut pendant plusieurs années après son installation. L'apparition de la soufflerie électrique a favorisé le développement des hautes pressions, et beaucoup d'orgues en sont maintenant pourvus.

Les combinaisons libres mentionnées plus haut sont dues au génie inventif du Dr S. Duval, professeur à l'Ecole Polytechnique de Montréal, qui dota la facture d'orgue de cette merveilleuse invention en 1882. Ces combinaisons permettent à l'organiste de préparer d'avance, et en quelques instants, les groupes de jeux dont il a besoin pour l'exécution des morceaux. Cette invention mise sur le marché de son apparition par la maison Casavant est maintenant généralement employée dans toute l'Amérique.

L'orgue d'Outremont contient des jeux de caractère bien tranchés, tels que la Viole d'Orchestre, le Hautbois, le Cor Anglais, la Voix Humaine. Ses jeux de Montre, qui font le base de l'instrument, sont d'une douceur remarquable, et donnent à l'ensemble la sonorité ample qui distingue les orgues des grandes basiliques européennes.

Ainsi que le "Devoir" l'annonçait il y a quelque temps, l'inauguration des nouvelles orgues d'Outremont aura lieu le 21 octobre courant. Mlle Victoria Cartier, cette vaillante artiste qui se dévoue à la musique depuis plusieurs années, fera valoir les qualités du nouvel instrument. Elle prépare en ce moment un programme de tout premier ordre qui ne manquera pas d'attirer à Outremont l'élite de la société montrealaise.

P.-G. O.

plus évolué depuis quelques années en Amérique.

L'Angleterre emploie depuis longtemps des pressions fortes. L'orgue de Notre-Dame, construit en 1891, avait bien tout un système de hautes pressions, mais il était bien le seul en Canada, et le fut pendant plusieurs années après son installation. L'apparition de la soufflerie électrique a favorisé le développement des hautes pressions, et beaucoup d'orgues en sont maintenant pourvus.

Les combinaisons libres mentionnées plus haut sont dues au génie inventif du Dr S. Duval, professeur à l'Ecole Polytechnique de Montréal, qui dota la facture d'orgue de cette merveilleuse invention en 1882. Ces combinaisons permettent à l'organiste de préparer d'avance, et en quelques instants, les groupes de jeux dont il a besoin pour l'exécution des morceaux. Cette invention mise sur le marché de son apparition par la maison Casavant est maintenant généralement employée dans toute l'Amérique.

L'orgue d'Outremont contient des jeux de caractère bien tranchés, tels que la Viole d'Orchestre, le Hautbois, le Cor Anglais, la Voix Humaine. Ses jeux de Montre, qui font le base de l'instrument, sont d'une douceur remarquable, et donnent à l'ensemble la sonorité ample qui distingue les orgues des grandes basiliques européennes.

Ainsi que le "Devoir" l'annonçait il y a quelque temps, l'inauguration des nouvelles orgues d'Outremont aura lieu le 21 octobre courant. Mlle Victoria Cartier, cette vaillante artiste qui se dévoue à la musique depuis plusieurs années, fera valoir les qualités du nouvel instrument. Elle prépare en ce moment un programme de tout premier ordre qui ne manquera pas d'attirer à Outremont l'élite de la société montrealaise.

P.-G. O.

P.-G. O.

P.-G. O.

P.-G. O.

P.-G. O.

P.-G. O.

lunch, qu'est-ce que c'est que ça? Un lunch à Brenay-sur-Andargue, avait-on idée de cela, par exemple! Qu'est-ce que c'était que ces manières de Paris, de château, de grand monde, que cette dame Poncet voulait acclimater à Brenay où la vie était si simple, si familière, où l'on se contentait de se recevoir, sans façon, entre bons amis? C'était une orgueilleuse, une poseuse, une faiseuse d'embaras, cette dame Poncet! Dans cette petite ville de cinq mille habitants, où le renvoi d'une domestique suscitait plus de rumeurs et de commentaires que la mort d'un roi d'Angleterre, une révolution au Portugal, l'annonce de cette bénédiction suivie d'un lunch prenait les proportions d'un événement. Jusqu'au jeudi, on ne s'entretenait pas d'autre chose. Pendant trois jours, Mme veuve Legros ne parla point de ses maladies et oublia même d'y penser.

Le mois de novembre en était à sa première quinzaine: ces dames portaient, ce jour-là, leurs toilettes d'hiver qu'elles avaient solennellement inaugurées à la grand'messe de la Toussaint. Plusieurs d'entre elles, très fières d'être conviées en un "château", et qui voulaient y paraître à leur place, avaient, en toute urgence, demandé aux grands magasins de Paris des costumes tout faits; à peine avaient-elles eu le temps de les retirer du carton. On avait aussi sorti les fourrures des profondeurs tiroirs où elles dormaient tout fêlé avec des ingrédients qui passent pour tuer les mites. Une odeur d'offroie neuve et de naphthaline emplissait le salon. Ah! il avait fallu faire diligence pour être prête au jour indiqué! Sans la vigilance de sa fille Laure, Mme Legros avait un malheur de plus à joindre à la liste déjà si longue de ses infortunes. Dans sa hâte d'être une des premières arrivées à la villa de la madresse de maison vêtue d'une robe de satin noir que volait une tunique brodée de perles avec cuirasses de dentelle. Elle distribuait à toutes des sourires et des remerciements qui tombaient avec grâce de

ses lèvres, d'un rouge trop jeune pour être naturel: "Que c'est gentil à vous chère madame, d'être venue par un temps pareil!" — C'est bien de la bonté de votre part, je vous reconnais bien là!"

me. A songer qu'elle aurait pu traverser les rues, paraître dans les salons de Mme Poncet avec une étiquette cousue dans les dos (l'occasion exceptionnelle, 79 fr. 95), elle se sentait défailir.

Le froid commençait à piquer et presque toutes ces dames étaient vêtues de peaux de bête, comme leurs grand'mères du temps des carnavals: caracul, astrakan, chevreton grise, loutre, le règne animal semblait avoir été sacré dans ses plus glorieuses espèces tout exprès pour décorer les épaules des dames de Brenay-sur-Andargue. Mme Rozoir portait, non sans un orgueil secret, la dépolluie d'un poulain russe. Elles étaient ainsi bien défendues contre les attaques du froid et de l'hyperboréenne Mme Legros qui tousjours apportait le pôle nord par tout où elle allait. Les demoiselles Rozoir qui, depuis deux mois sur-tout, vivaient dans les ivresses du catalogue comparé, et qui, à fréquence les prospectus illustrés des grands magasins, avaient acquis un coup d'oeil sûr, se mirent à évaluer entre elles, à voix basse, les enveloppes de bête dont toutes ces dames s'étaient parées: "Mme Nardard en a pour quatre cents francs sur le dos. — Oh! tout doux, ma chère, ce n'est que de la patte d'astrakan!" Yvonne, l'aînée, qui avait un paletot de caracul — son père s'était opposé à l'achat d'une fourrure plus chère — aperçut Laure

Legros qui portait, pour la première fois ce jour-là, un manteau de loutre. La jalousie mordit au coeur Yvonne Rozoir. Elle avait entendu dire que la loutre vraie se distingue de la fausse à ce signe, que si l'on souffle sur la première, le poil apparaît brun dans sa profondeur, tandis qu'avant l'autre, de la peau de lapin passée à la teinture le plus souvent, on ne voit que du noir jusqu'au cuir. L'aînée des demoiselles Rozoir voulut expérimenter sa méthode; elle se fauffila à travers les groupes, parvint jusqu'à Laure Legros et, l'air innocent, se mit à lui souffler dans le dos, sur la fourrure fine, souple et lustrée. Sentant un zéphyr lui courir le long du cou, Laure Legros se retourna, et sans comprendre, regarda son amie Yvonne de ses yeux toujours en bistouille qui se fuyaient l'un l'autre le plus loin possible, aux deux côtés de sa figure. Yvonne revint vers sa sœur, et déclara, les lèvres pincées:

—Ma chère, c'est de la vraie! Et de l'Hudson! Dans les cinq cents, pour le moins!

—Ce n'est toujours pas ça qui l'empêchera de loucher! fit Berthe. Et afin de se consoler, Yvonne Rozoir déboutonna son manteau de caracul pour en montrer la doublure qui était de satin ivoire.

Les invitées de Mme Poncet réunies au salon attendaient sans impatience l'arrivée du doyen qui tardait à venir. Elles se sentaient tout heureuses d'être là, en ce décor somptueux de château, d'assister à une petite fête qui devait être si distinguée, que tout le monde ne verrait pas. De constater que certaines dames de leurs relations ne se montraient point, qu'elles n'avaient point été conviées, de se dire qu'on était des privilégiées, leur joie en était accrue.

Mme Poncet comptait sur la présence de quelques messieurs de la ville qu'elle avait priés par lettre d'assister à la bénédiction et au lunch. Seuls, jusque-là, M. Dubois, un ancien notaire, et M. Larrivé, capitaine en retraite, s'étaient présentés. Mme Poncet commençait à s'alarmer, lorsque le docteur Bravères parut à l'entrée du salon en jaquette noire et ganté de clair. Il y eut aussitôt comme une hostie légère parmi les peaux de bête; les conversations s'arrêtèrent et tous les yeux se tournèrent vers le jeune homme. Il s'avança vers la maîtresse de maison, lui offrit ses hommages, puis s'inclinant de nouveau salua l'assemblée où il avait eu le temps de reconnaître les dames Rozoir, Mme et Mlle Chanteau, Mme Legros et sa fille. L'inclination était profonde, et s'adressait à toutes: chacune de ces dames en prit pour son rêve.

(A suivre)

